



Faculteit Letteren & Wijsbegeerte

Hanne Anseeuw

*Analyse de l'audiodescription des émotions : le
cas du film 'Intouchables' (Olivier
Nakache et Éric Toledano, 2011)*

Masterproef voorgedragen tot het behalen van de graad van

Master in het Tolken

2013-2014

Promotor Prof. Dr. Sonia Michiels

Vakgroep Vertalen Tolken Communicatie

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes sans qui nous n'aurions jamais pu réaliser ce mémoire.

En premier lieu, nous voudrions remercier notre directrice de thèse, Prof. Dr. Sonia Michiels, pour son aide et ses conseils précieux.

Ensuite, nous tenons à remercier très sincèrement l'audiodescriptrice du film *Intouchables*, Mme Héloïse Chouraki, pour ses réponses précises et indispensables à cette étude et pour sa gentillesse.

Finalement, nous voudrions exprimer notre profonde gratitude à nos parents, qui nous ont permis depuis quatre années déjà de faire des études supérieures. Sans leur soutien moral et financier, tout cela n'aurait été qu'un rêve.

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-------|
| 1. Introduction | p. 4 |
| 1.1. Sujet et but du mémoire | p. 4 |
| 1.2. Structure du mémoire | p. 4 |
| 2. Cadre théorique | p. 5 |
| 2.1. Définition de l’audiodescription | p. 5 |
| 2.2. Historique de l’audiodescription | p. 6 |
| 2.3. Cadre légal | p. 9 |
| 2.4. L’audiodescripteur et l’élaboration d’une audiodescription | p. 11 |
| 2.5. Difficultés liées à l’élaboration d’une audiodescription | p. 13 |
| 2.5.1. Difficultés générales | p. 13 |
| 2.5.2. Difficultés liées aux émotions | p. 14 |
| 2.6. Directives | p. 16 |
| 2.6.1. Les ITC Guidelines (2000) | p. 17 |
| 2.6.2. La Charte (2008) | p. 19 |
| 2.6.3. Différences entre les ITC Guidelines et la Charte | p. 20 |
| 2.6.4. Entrevue concise avec l’audiodescriptrice | p. 21 |
| 3. Méthodologie | p. 24 |
| 4. Analyse des descriptions des émotions | p. 26 |
| 4.1. Synopsis d’Intouchables et caractérisation des principaux personnages | p. 26 |
| 4.2. Formulation des descriptions | p. 27 |
| 4.3. Maintien de l’objectivité dans la description des émotions faciales | p. 36 |
| 4.4. Précision et omission d’émotions | p. 39 |
| 5. Conclusion | p. 50 |
| 6. Bibliographie | p. 51 |
| 7. Annexes | p. 53 |
| 7.1. Transcription de l’audiodescription | p. 53 |
| 7.2. Fiche technique du film | p. 92 |
| 7.3. Interview avec la réalisatrice de l’audiodescription | p. 94 |

1. INTRODUCTION

1.1. Sujet et but du mémoire

Selon les données fournies par le European Blind Union (EBU, 2010), le nombre d'Européens aveugles ou malvoyants avoisine les trente millions. En moyenne, un Européen sur trente souffre d'une perte plus ou moins forte de la vue. L'EBU s'engage à construire une société accessible et inclusive pour tous, en offrant aux malvoyants les moyens d'y participer, tant sur le plan social et culturel qu'au niveau économique et politique. L'audiodescription constitue l'un de ces moyens. Elle offre aux déficients visuels la possibilité de jouir de programmes télévisés ou d'autres œuvres d'art (audio-)visuelles, par la description orale du visuel. Dans ce mémoire, nous nous concentrerons sur un aspect spécifique de l'audiodescription, à savoir la description des émotions, et plus particulièrement les expressions faciales. Nous les analyserons dans l'audiodescription du film français *Intouchables*. Nous vérifierons dans quelle mesure certaines directives existantes ont été suivies, notamment celles de la Charte française (2008).

1.2. Structure du mémoire

Dans la première partie de ce mémoire, nous approfondirons le concept de l'audiodescription, à commencer par la notion. Nous chercherons à découvrir d'où vient cette technique et quelle en est l'application à présent. Le cadre légal dans lequel s'inscrit l'audiodescription sera également évoqué ainsi que le statut et la formation d'un audiodescripteur. Ensuite, nous aborderons le processus d'élaboration d'une audiodescription ainsi que le coût impliqué. Par la suite, nous préciserons quelles sont les difficultés générales qu'éprouvent les audiodescripteurs lors de l'élaboration d'une audiodescription, pour ensuite nous concentrer sur les difficultés liées à la description des émotions. Ensuite, nous nous renseignerons sur l'existence de règles officielles à observer lors de cette élaboration. En particulier, la question est de savoir s'il existe des règles spécifiques concernant l'audiodescription des émotions. Nous nous informerons plus particulièrement sur les directives britanniques d'une part, et les normes françaises d'autre part, lesquelles seront comparées par la suite.

Avant d'analyser la transcription de l'audiodescription du film, nous présenterons quelques observations de la part de l'audiodescriptrice du film. Puis nous exposerons clairement la méthodologie appliquée dans l'analyse.

La deuxième partie de ce mémoire sera consacré à l'analyse des émotions à travers les expressions faciales dans l'audiodescription du film audiodécrit français *Intouchables*.

2. CADRE THEORIQUE

2.1. Définition de l'audiodescription

L'audiodescription est un mode de traduction audiovisuelle (TAV), un domaine de recherche assez récent, depuis le centième anniversaire du cinéma (1995) (Gambier, 2004). La TAV est un domaine très vaste, qui relève tant de la traduction des médias (éditions ou adaptations réalisées pour la presse ou les magazines) que de la traduction des multimédias (les produits et services en ligne ou intégrant un support informatique tel qu'un DVD). L'objectif est de répondre aux besoins de la société actuelle de plus en plus exigeante sur le plan communicatif et interculturel en profitant d'une technologie qui se développe à toute allure. Le domaine de la TAV abrite différents modes de traduction. Matamala et Orero (2013) subdivisent la TAV en deux modes différents : les modes traditionnels, comme le doublage, le voice-over et le sous-titrage, et les modes plus actuels axés sur les personnes sourdes ou malentendantes et les personnes déficientes visuelles, tels que la langue des signes, le sous-titrage pour sourds et l'audiodescription.

Selon Jakobson (1959), il existe trois types de traduction : la traduction intralinguistique (traduction de signes verbaux par d'autres signes verbaux de la même langue), la traduction interlinguistique (traduction de signes verbaux par des signes verbaux d'une autre langue), et la traduction intersémiotique (transformation d'informations visuelles en informations verbales et vice versa). De nombreux auteurs définissent l'audiodescription comme un type de traduction intersémiotique où des informations visuelles sont transformées en données verbales. Gambier (2004) fait encore la distinction entre l'audiodescription intralinguistique et l'audiodescription interlinguistique. Ce mémoire concerne l'audiodescription intralinguistique en langue française.

L'audiodescription, appelée parfois également 'audiovision', est une technique de description orale d'actions visuelles qui permet aux personnes non-voyantes ou malvoyantes de suivre et de comprendre des films, des programmes télévisés, ou encore des émissions ou événements en direct, comme des pièces de théâtre, des événements sportifs, ou des expositions en public. L'audiodescription peut donc être préenregistrée ou bien produite en direct. La technique de l'audiodescription consiste à décrire le déroulement de l'action, les gestes, les expressions faciales, les mouvements corporels... des personnages. Dans ce mémoire, nous nous concentrerons sur l'audiodescription préenregistrée, et en particulier à la télévision ou sur DVD. Pour l'audiodescription préenregistrée, la description se réalise à travers un texte en voix off qui s'intercale sur la bande son du programme, entre les dialogues et les effets sonores.

Nivard (2010) propose une définition approfondie de l'audiodescription. Il présente l'audiodescription comme une technique qui consiste à insérer une description sonore dans la bande son là où cela est possible et pertinent. Cette description s'intercale entre les dialogues du programme et doit permettre aux déficients visuels de mieux comprendre l'action de façon autonome. La description fournit les informations pertinentes que les déficients visuels ne peuvent comprendre que par l'ouïe. L'audiodescription précise par exemple les actions, les mouvements, les décors, les paysages, les costumes, mais aussi les indications alphanumériques visibles, telles que la générique du programme ou du film ou encore la lecture d'un sous-titrage d'une langue étrangère. En plus, l'audiodescription décrit des bruits difficiles à identifier ainsi que les expressions faciales visibles des personnages.

L'audiodescription est utile à plusieurs catégories de personnes. En premier lieu, les personnes aveugles ou malvoyantes bénéficient de cette technique. À part ces déficients visuels, la Charte (2008) évoque d'autres personnes qui pourraient profiter de l'audiodescription : les personnes âgées dont les capacités cognitives se dégradent, ou les malades pour lesquels la cadence des images est parfois pesante. Même les voyants pourraient en profiter lorsqu'ils écoutent un film sans pouvoir le regarder. Qui plus est, l'OFCOM (2000) met en avant que le plus grand groupe de personnes qui regardent des programmes audiodécrits est en fait celui des voyants, souhaitant ne pas concentrer toute leur attention sur la télévision, mais préférant suivre le programme en

question en combinaison avec d'autres activités, comme cuisiner, manger, repasser... Certains dépendent donc beaucoup de l'audiodescription alors que d'autres l'utilisent en tant que guide.

2.2. Historique de l'audiodescription

Selon l'Association française d'audiodescription (AFA), l'origine de l'audiodescription remonte à 1975, aux Etats-Unis. Gregory Frazier, jeune chargé de cours à l'Université d'Etat de San Francisco, en a eu l'idée en voyant son ami aveugle se faire décrire les images des programmes télévisés par sa femme. Le concept s'appelait 'audiovision'. Frazier fit part de cette expérience au doyen de l'université de San Francisco, August Coppola (père du célèbre acteur Nicolas Cage et frère du réalisateur de renommée mondiale Francis Ford Coppola), qui a ensuite élaboré un programme académique, visant à développer l'audiodescription pour les programmes télévisés et le cinéma.

En 1988, August Coppola et Gregorie Frazier ont mis sur pied une formation d'étudiants étrangers à l'audiodescription, dont les Français seraient les premiers à bénéficier. C'est également dans cette année-là qu'a paru le premier film accompagné d'une audiodescription : *Tucker*, de Francis Ford Coppola. August Coppola a donné l'exclusivité du développement de son projet Audiovision à l'Association au service des aveugles et des malvoyants Valentin Haüy (AVH). Depuis, cette association multiplie chaque année son catalogue de nouveaux films pourvus d'audiodescription. Le procédé a été présenté pour la première fois en France en mai 1989, à l'occasion du Festival de Cannes. L'une des pionnières dans le domaine de l'audiodescriptoin en France était Mme Maryvonne Simoneau. Formée aux Etats-Unis en 1989 par August Coppola, elle est ensuite revenue en France pour en amorcer le développement.

En 1996, une loi sur la radiodiffusion, le dit « Broadcasting Act », réclame que l'organisme britannique l'Independent Television Commission (ITC, actuellement l'Office of communications, OFCOM) élabore un guide qui anime la production de programmes digitaux adaptés aux personnes souffrant d'une déficience visuelle. L'OFCOM est l'organisme qui contrôle la diffusion de la télévision commerciale au Royaume-Uni. La loi prescrit un minimum

de programmes accompagnés d'une audiodescription. De plus, l'OFCOM est censé réviser ce guide régulièrement. Pour rédiger ses normes, l'organisme s'est basé sur les études menées par le consortium européen Audetel (Audio Described Television) entre 1992 et 1995, portant sur les aspects techniques, artistiques, logistiques et économiques relatifs à l'audiodescription.

L'OFCOM évoque dans ses *Guidelines* (2000) le tout premier type d'audiodescription à Washington DC au « Arena Stage Theatre » en 1981. Margaret et Cody Pfanstiehl, de l'organisation Metropolitan Washington Ear, s'y occupaient de l'audiodescription de pièces de théâtre. Dans la même année, ils ont fondé l'Audio Description Service, un service qui visait à promouvoir de telles audiodescriptions aux États-Unis. L'idée a été reprise et mise en œuvre pour la première fois en Europe au Royaume-Uni et ce pays détient actuellement la palme d'établissements offrant des spectacles audiodécrits sur une base régulière : plus de quarante salles de théâtre s'y consacrent. La deuxième position est occupée par la France, qui dispose de cinq salles de théâtre.

En France, une Charte (2008) détermine les principes à suivre lors de l'élaboration d'une audiodescription. La mise à jour de la Charte est suivie par le Comité de Suivi de la Charte. L'association En Aparté (2008) en fait partie. Suivant l'association En Aparté (2008), cette Charte de l'audiodescription a été rédigée en 2006, lorsque l'audiodescription était encore peu répandue en France. Frédéric Gonant et Laure Morisset, comédiens et audiodescripteurs de l'association En Aparté, ont rédigé ce document. Ils jugeaient nécessaire l'établissement d'un cadre de référence ainsi que la sensibilisation des professionnels de l'audiovisuel à ce nouveau procédé. La Charte devait faire connaître le procédé, et stipuler les principes fondamentaux auxquels pourraient se référer les professionnels. Ce document a été rédigé afin d'assurer la qualité des audiodescriptions en France. En 2008, Gonant et Morisset ont achevé la rédaction de la Charte et proposé leur texte à la DIPH (la Délégation Interministérielle aux personnes handicapées). Ils ont également présenté le texte au Comité National pour la promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CNPSAA, actuellement Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes, CFPSAA) et à l'Association Valentin Huÿ (AVH) qui ont approuvé le contenu et soutenu le projet. La Charte de Qualité de l'Audiodescription a été signée par les professionnels de l'audiovisuel, les associations de personnes aveugles et malvoyantes et

les instances gouvernementales. Or, l'AVH (2014) mentionne actuellement sur son site que « cette initiative, saluée par l'ensemble de la profession, s'est faite sans la participation des principaux acteurs et ne répond pas aux souhaits des professionnels de l'audiodescription qui y trouvent une vision sinon erronée du moins incomplète de leur métier ». La Charte est donc de plus en plus regardée d'un œil critique.

En juin 2011, la CFPSAA a mis en place un panel de téléspectateurs afin d'approfondir la notion de "qualité" d'une audiodescription et d'assurer cette qualité. Ce groupe doit maintenir un dialogue entre le monde des déficients visuels et les différentes chaînes.

Les services d'audiodescription à la télévision ont véritablement pris leur essor depuis 1990 aux États-Unis, grâce au « Descriptive Video Service » de Boston, produisant quelque 6 à 10 heures de programmes audiodécrits par semaine. Actuellement, les chaînes augmentent de plus en plus le nombre d'émissions télévisées audiodécrites, afin de répondre à la demande croissante du public déficient visuel. Néanmoins, l'offre reste limitée. Ainsi en France, la télévision numérique n'a pas encore tenu ses promesses d'un élan de solidarité envers les déficients visuels. Dans l'ensemble, les déficients visuels ne peuvent que très rarement profiter de services de télévision accessibles (AVH Siège, 2008).

Le DVD est le support idéal à offrir l'audiodescription, grâce à ses multiples pistes audio. En effet, un DVD peut contenir jusqu'à huit plages sonores. L'une d'entre elles pourrait être utilisée pour l'audiodescription de l'œuvre. En France, l'Association Valentin Haüy (AVH) est le principal producteur d'audiodescriptions, disposant d'un catalogue de plus de 300 films.

2.3. Cadre légal

L'Association Valentin Haüy (AVH) (2014) fait le point sur la législation sur l'accessibilité des contenus vidéos pour les personnes déficientes visuelles.

Le 11 février 2005, la loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances a été votée. C'était la première loi de base qui visait à défendre les droits des personnes handicapées à la participation dans la vie culturelle. Elle stipulait qu'en 2010, les plus grandes chaînes de télévision devaient assurer l'adaptation de tous les programmes télévisés diffusés (exception faite des messages publicitaires) à des personnes sourdes ou malentendantes.

Le 11 décembre 2007, une directive du Parlement et du Conseil Européens défend le droit des personnes âgées et handicapées à s'intégrer dans la vie sociale et culturelle de la société. Pour parvenir à cette accessibilité, les médias devaient offrir des services audiovisuels tels que la langue des signes, le sous-titrage et l'audiodescription.

Dans son plan gouvernemental handicap visuel 2008-2011, le gouvernement français a visé à appliquer la loi n° 2005-102 aux personnes souffrant une déficience visuelle, en préconisant l'introduction de l'audiodescription en France, à la télévision comme dans les salles de cinéma.

La technique de l'audiodescription, finalement, a été encadrée par la loi n° 2009-258 du 5 mars 2009 relative à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision. Cette loi constitue une modification de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

De ce qui précède il découle que la législation tient de plus en plus compte du droit d'accès à la culture des déficients visuels. Or, il reste un travail considérable de mise en place de législations adaptées, notamment pour reconnaître le statut des professionnels de l'audiodescription. En outre, la formation de professionnels et la sensibilisation en général restent deux questions prioritaires qui requièrent de l'attention supplémentaire. Bien que plusieurs associations se consacrent au développement de l'audiodescription, l'accès des déficients visuels à la culture visuelle est toujours limité. Peu de cinémas sont équipés pour offrir de l'audiodescription, quoique le développement du numérique dans les salles puisse permettre à la technique de se développer plus facilement (AVH Siège, 2008-2014).

2.4. L'audiodescripteur et l'élaboration d'une audiodescription

L'audiodescripteur a le statut d'auteur. De ce fait, son nom doit toujours être mentionné au générique du film. Or, il doit avant tout respecter l'intention du créateur de l'œuvre et donc le ton, le style, l'émotion et la structure de l'œuvre. Chaque œuvre est différente et exige donc une approche différente.

Voilà ce qu'en dit l'Association Valentin Huây (2014) sur son site :

Le descripteur est un passionné de l'écrit qui doit trouver le terme et le verbe les plus justes, savoir donner si nécessaire à sa description la force d'une évocation, et restituer l'émotion de l'œuvre à décrire, tout en respectant l'intention du créateur de l'œuvre.

La Charte (2008, p. 7) stipule que « l'audiodescription est un travail d'analyse, de recherche, et de création, qui nécessite une formation professionnelle adaptée ». En effet, la technique de traduction d'images peut être apprise. Certains pays offrent des formations académiques dans le domaine. En 2009, suite à l'élaboration de la Charte, Frédéric Gonant, Maryvonne Simoneau et Laure Morisset ont décidé de mettre sur pied une formation professionnelle et continue. En unissant leurs expériences d'audiodescripteurs, de traducteurs, de comédiens et de pédagogues, ils ont mis au point la première formation d'audiodescription en France, en collaboration avec l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT). Actuellement, l'AVH propose également des formations professionnelles, qui s'organisent sous la direction, entre autres, de Marie-Luce Plumauzille. Actuellement, une vingtaine d'audiodescripteurs sont actifs en France. Quant à la reconnaissance professionnelle, l'European Association for Studies in Screen Translation (ESIST, 2010), affirme qu'il n'existe pas d'organisme d'accréditation professionnelle pour la traduction audiovisuelle, mais les diplômés peuvent adhérer à l'association européenne pour les études en traduction à l'écran. Cette association a été mise en place dans le but de faciliter l'échange d'informations et de promouvoir les normes professionnelles dans la formation et la pratique de la traduction à l'écran (ESIST, 2010).

L'élaboration de l'audiodescription de film contient plusieurs étapes. La Charte (2008) mentionne sept étapes : tout d'abord elle prône une ou deux premières visions du film, suivies par un premier travail de description initial. Ensuite, l'audiodescripteur effectue une recherche

documentaire : il ou elle s'informe sur les éventuels éléments complexes ou techniques qui surgissent. La quatrième étape consiste à prendre du recul, pour ensuite rédiger une version "projet". Après cette étape, l'audiodescripteur dactylographie la description complète, en intégrant les "time-code" qui indiquent le moment précis auquel la description s'insère dans la bande son. Dans le cas idéal où il est question de plusieurs descripteurs, la relecture croisée avec l'autre descripteur est l'étape suivante. Finalement est mise au point et rédigée la version définitive.

En général, une collaboration entre plusieurs descripteurs est préconisée, mais la possibilité de procéder de cette façon dépend entre autres du temps et du budget disponibles. En effet, deux personnes pourraient interpréter la même scène ou la même émotion différemment. En collaborant, elles peuvent se corriger et compléter l'information manquante mutuellement. De façon idéale, une personne aveugle ou malvoyante les accompagne durant la procédure d'audiodescription afin d'indiquer quel est le meilleur moment pour inclure l'information et de combien et de quel type d'information elle a besoin.

En 2008, la direction du développement des médias de France a mené une étude comparative internationale sur le coût moyen d'une audiodescription. En France, ce coût varie actuellement entre 55 et 70 euros par minute. L'audiodescription d'un film de 90 minutes revient donc à 5000 à 6300 euros. À titre de comparaison, le sous-titrage coûte en moyenne 13,50 euros par minute, soit 1215 euros pour un programme ou un film de 90 minutes. On constate donc que le coût de l'audiodescription est généralement entre 2 et 2,5 fois supérieur à celui du sous-titrage. En outre, le marché de l'audiodescription est très limité en France, ce qui entraîne un manque de concurrence. Voilà pourquoi les tarifs pratiqués en France sont considérablement supérieurs à ceux au Royaume-Uni, où le tarif moyen d'une audiodescription fluctue en effet entre 7 et 15 euros par minute (Commission des affaires culturelles, 2009).

2.5. Difficultés liées à l'élaboration d'une audiodescription

2.5.1. Difficultés générales

De plus en plus de pays offrent des services d'audiodescription. Aussi, les études dans le domaine se multiplient-elles et se diversifient-elles. Ces études couvrent plusieurs disciplines : la linguistique, la traduction, la philosophie, la sémiotique, les études de perception et de réception, etc. Les difficultés qui surgissent lors de l'élaboration d'une audiodescription ne sont pas négligeables. Un problème très important auquel se voient confrontés les audiodescripteurs semble concerner le temps disponible pour insérer la description. Il s'agit en effet d'un laps de temps limité. Par conséquent, tout ne peut pas être décrit : les personnages, les actions, les lieux, les émotions... Les audiodescripteurs se trouvent donc dans la nécessité d'opérer des choix. Bernengo (2012) en conclut que l'on ne peut pas systématiser une certaine méthode de description. La description dépend aussi des caractéristiques du film et de la scène concrète, des aspects qui peuvent différer considérablement.

La question se pose de savoir ce qu'il faut insérer et quand exactement, en tenant compte du reste du matériel auditif sur la bande son. Reste la question de savoir comment présenter l'information. Gambier (2004) rappelle que les besoins quant au contenu et aux détails de l'audiodescription varient selon le degré et l'ancienneté de la cécité. Ainsi, les personnes aveugles de naissance auront d'autres besoins que celles qui souffrent d'une diminution lente des capacités de vision et d'attention comme les personnes âgées ou celles souffrant d'une certaine maladie qui les rend malvoyantes. L'EBU (European Blind Union, 2010) confirme que les malvoyants sont des personnes de tous les horizons de la société, ayant toutes une autre histoire, une autre éducation, un autre statut social. Comme chaque individu est affecté de façon unique, l'expérience de cette infirmité et donc des besoins qui y sont liés, peut considérablement varier d'une personne à l'autre.

Vercauteren (2012) distingue deux différences principales entre la communication visuelle et la communication verbale, qui compliquent le processus de l'audiodescription : tout d'abord, la communication visuelle est beaucoup plus implicite que la communication verbale. Un

audiodescripteur pourrait ainsi avoir du mal à déterminer le message communicatif exact derrière les images. En fait, il ne peut en être sûr à cent pour cent. De plus, plusieurs messages issus de la communication visuelle peuvent se présenter simultanément. La communication verbale, pour sa part, impose une présentation consécutive de l'information, et prend de la sorte plus de temps. D'un autre côté, les descriptions ne peuvent être insérées dans la bande son qu'au moment où il n'y a ni dialogue, ni effets sonores significatifs. Voilà pourquoi il arrive que tout ce qui se passe à l'écran ne peut être décrit, ce qui contraint l'audiodescripteur à sélectionner l'information la plus pertinente (Vercauteren, 2012). Une collaboration entre audiodescripteurs et personnes non ou malvoyantes dès le début de la création de l'audiodescription pourrait être une manière efficace pour opérer cette sélection. C'est ce que fait la télévision publique allemande *Bayerischer Rundfunk* : chaque équipe d'audiodescription y comporte deux audiodescripteurs et un expert malvoyant (Dosch et Benecke, 2004).

Chmiel et Mazur (2012) adhèrent à cette idée en affirmant que les études sur la réception sont les études les plus intéressantes, contribuant directement à la qualité de l'audiodescription. Ces études sont en effet axées sur le public cible de l'audiodescription et permettent de réunir du feedback sur différentes méthodes de description. De cette façon, les audiodescripteurs peuvent mieux s'adapter aux besoins et préférences des déficients visuels et établir de nouvelles recommandations et directives.

Une dernière difficulté générale concerne le genre de film. Le film 'Intouchables' est une comédie dramatique. De nombreuses sources indiquent que l'audiodescription de ce genre de films est loin d'être évidente. Les ITC Guidelines (OFCOM, 2000) affirment que les programmes humoristiques et les comédies sont les plus difficiles à décrire auditivement, puisqu'il s'agit de décrire une situation humoristique sans porter atteinte aux actions à l'écran. En effet, les mots utilisés peuvent rendre la situation tantôt plus comique, tantôt moins comique.

2.5.2. Difficultés liées aux émotions

Pour arriver à une bonne compréhension de l'histoire d'un film, il est indispensable d'appréhender les émotions et donc la personnalité et la psychologie des personnages. À cette fin,

l'auteur d'un roman dispose d'une marge illimitée pour présenter au lecteur la psychologie des personnages. Les réalisateurs et les acteurs d'un film, par contre, ont beaucoup moins de liberté : ils se voient contraints à respecter une limite de temps, et si les actions d'un personnage nécessitent une motivation personnelle ou psychologique, il faut que l'audience connaisse au plus vite l'état d'esprit du personnage (Vercauteren & Orero, 2012). Mital et al. (2011) affirment que l'audience se concentre au premier abord et le plus intensivement sur le visage des personnages pour comprendre les émotions de ceux-ci. Voilà pourquoi le visage occupe la place centrale dans cette étude-ci.

Les difficultés générales s'imposent encore plus lors de la description des émotions : le caractère implicite de la communication visuelle complique le déchiffrement univoque des émotions, et puisque les émotions ne se présentent souvent que très rapidement, en gros plan, cette description doit souvent être très concise (Vercauteren & Orero, 2013).

Ekman et Friesen (1971) affirment qu'il existe des émotions universelles, propres à toutes les cultures. En effet, certaines émotions de base ne semblent pas trop difficiles à reconnaître. Or, Vercauteren et Orero (2013) font remarquer que de nombreux éléments rendent la tâche de l'audiodescripteur plus difficile. Vercauteren et Orero (2013) font remarquer que le problème est double : certaines informations relatives au caractère des personnages sont implicites et donc censées être interprétées et de ce fait l'ambiguïté n'est jamais exclue. En outre, le visage est une source d'information qui émet toutes sortes de messages. Ainsi, les émotions faciales peuvent présenter d'autres informations qu'une émotion et exprimer par exemple un état d'âme, une attitude ou encore l'état physique d'une personne. Il en résulte que l'identification, et donc la description de ces émotions restent le choix personnel de l'audiodescripteur et contiendront automatiquement un aspect subjectif.

Selon Vercauteren et Orero (2013), cette ambiguïté pourrait partiellement expliquer la possible subjectivité d'expressions faciales. Ainsi, la peur ou la colère par exemple sont des expressions relativement faciles à reconnaître, tandis que d'autres expressions, telles que la jalousie, la pitié, la méfiance, la désillusion etc. sont plus susceptibles d'interprétations diverses. Tout comme différentes expressions faciales peuvent exprimer d'autres choses que des émotions pures et

simples, les émotions, pour leur part, ne s'expriment pas que par les expressions faciales : les gestes et les mouvements du corps entrent également en ligne de compte. Birdwhistell (1970) a étudié les indices du mouvement du corps, y compris les expressions du visage en tant que type de communication dans la vie quotidienne. Il a découvert que le langage n'est pas le canal de communication le plus important, mais n'est que l'un des nombreux éléments d'un processus communicatif multimodal et multisensoriel.

Pour ce qui est des émotions, la règle de n'insérer une description que lorsqu'il n'y a pas de dialogue ou d'effet sonore significatif, complique encore la tâche de l'audiodescripteur. Lors de dialogues, le visage et les émotions des personnages sont souvent mis en évidence. Ces émotions sont généralement aussi importantes que les dialogues qu'elles accompagnent, surtout quand il existe une contradiction entre les deux, comme quand il y est question d'ironie. Dans ces cas, le descripteur n'a pas d'autre choix que de privilégier le dialogue, et dès lors de l'information cruciale concernant le caractère du personnage pourrait disparaître. (Vercauteren & Orero, 2013).

2.6 Directives

Les recherches effectuées par l'ITC ont révélé qu'il existe différentes définitions d'une audiodescription réussie, non seulement parce qu'il existe différents styles de description, mais aussi et surtout en raison des différences considérables au niveau des attentes, des besoins et de l'expérience du public cible. Ainsi, il se peut qu'un aveugle de naissance ne s'intéresse pas trop à la beauté d'un personnage, à la couleur de ses cheveux ou à ses vêtements etc., alors qu'un malvoyant disposant d'une mémoire visuelle pourrait au contraire bien apprécier ce genre de détails.

Étant donné les nombreuses difficultés auxquelles se voient confrontés les audiodescripteurs lors de l'élaboration d'une audiodescription, il existe différentes réglementations visant à stipuler le processus de celle-ci.

En 2010, le Royal National Institute of Blind People (RNIB) a mené une étude comparative sur les directives existant dans le domaine de l'audiodescription dans différents pays. L'étude a révélé que les normes en vigueur ne diffèrent pas trop d'un pays à l'autre, et qu'ils n'existe globalement que de légères différences. Outre le Royaume-Uni, d'autres pays ont également élaboré leur propres directives d'audiodescription, tels que la France, l'Espagne, la Suède, la Belgique et la Grèce. Le tout premier document offrant des directives pour l'audiodescripteur et l'ensemble d'instructions le plus complet est le guide offert par l'OFCOM : les ITC Guidelines (2000). Tous les audiodescripteurs du Royaume-Uni sont censés respecter ces directives. Même si l'audiodescription analysée dans cette étude est rédigée en français, nous analyserons le guide de l'OFCOM (2000), tout d'abord parce qu'il s'agit des premières directives, mais aussi parce que ces directives officielles et détaillées ont eu beaucoup d'influence, constituant les bases des normes pour l'audiodescription. Ensuite, nous étudierons la directive de la France: la Charte (2008).

2.6.1. Les ITC Guidelines

Les normes principales stipulées dans les ITC Guidelines concernent tout d'abord l'utilisation du temps présent : la description se fait toujours au temps présent, puisque l'audiodescripteur décrit un moment du présent. Un nouvel objet s'introduit par un article indéfini. Une fois que cet objet identifié, l'audiodescripteur peut utiliser l'article défini.

Deuxièmement, les ITC Guidelines évoquent l'importance de la sélection de l'information prioritaire : il est essentiel de décrire le décor et le temps dans lesquels se déroule l'histoire, de façon que le malvoyant ne perde pas le fil de l'histoire. En plus, l'audiodescripteur doit faire comprendre clairement qui est en train de parler, surtout lorsque plusieurs personnes parlent à la fois. Il est donc important d'utiliser fréquemment les noms propres des personnages afin d'éviter les doutes. L'information moins essentielle doit être supprimée. Un excès d'information peut être fatigante et peut même diluer l'ambiance de la scène. En outre, certaines actions ne nécessitent pas de description : elles s'expliquent par la bande son qui les accompagne.

Pour ce qui est de l'information supplémentaire, certains détails visuels peuvent être essentiels à la compréhension de l'histoire. L'audiodescripteur ne peut pas supprimer cette information pertinente, même si au premier regard, elle peut sembler secondaire. S'il y a par exemple un

couteau sur la table de cuisine, qui plus tard sera l'arme d'un crime, l'audiodescripteur doit subtilement mentionner la présence de ce couteau, de la même manière que le remarquerait un spectateur voyant.

En général, les émotions ne sont pas décrites explicitement, puisque l'audiodescripteur ne peut procurer que l'information apparaissant à l'écran. En effet, plutôt que de dire qu'un personnage est en colère, l'audiodescripteur fait mieux de décrire l'action visuelle et de laisser le spectateur malvoyant décider de ce que l'action implique. Néanmoins, des recherches effectuées par des chercheurs britanniques ont révélé que de l'aide supplémentaire est en général appréciée, tant qu'elle n'est pas condescendante ou subjective.

Une autre norme concerne l'anticipation sur l'action. Si possible, la description doit toujours accompagner les actions simultanément. Or, parfois, il n'y a pas suffisamment de temps pour insérer la description au même moment de l'action. Dans ce cas, l'audiodescripteur peut se voir obligé d'annoncer l'action juste avant qu'elle ne se déroule.

Les ITC Guidelines mentionnent également la description des effets sonores. D'ordinaire, un effet sonore se décrit juste avant qu'il ne se produise. Parfois ils peuvent être décrits après l'action. Lorsque l'effet sonore fait partie de l'arrière-plan, l'AD ne le mentionne pas.

Les adjectifs jouent un rôle essentiel dans l'audiodescription. Néanmoins, ils doivent être objectifs et ne peuvent jamais refléter l'opinion personnelle de l'audiodescripteur. Ainsi, les opinions restent partagées sur la question de savoir quels aspects devraient être décrits ou non, comme par exemple l'aspect physique d'un personnage.

Le choix du verbe est primordial. Concrètement, les verbes sémantiquement plus chargés frappent plus l'imagination que les verbes avec une signification plus vague. Par exemple, le verbe fréquemment utilisé « aller » est très neutre. L'audiodescripteur pourrait également choisir un verbe plus spécifique, comme courir, marcher, flâner, se rendre, se précipiter...

Il en va de même pour les adverbes. La description de couleurs et d'origines ethniques est aussi stipulée par l'OFCOM. Bien qu'il s'agisse d'une question généralement contestée, il vaut mieux décrire les couleurs. Les aveugles de naissance, qui n'ont pas de notion de couleur, ne forment qu'une partie limitée du nombre total d'aveugles. De plus, même les aveugles de naissance sont à même de lier une signification à une certaine couleur. Ainsi, le vert est frais et lié à la nature et à la fraîcheur, tandis que le rouge est la couleur du feu, de la chaleur, ou encore le jaune la couleur du soleil, etc. Quant à l'origine ethnique d'un personnage, celle-ci devrait être décrite si cette

donnée joue un rôle significatif dans l'histoire. Si, par contre, cette origine ethnique est d'importance secondaire, elle pourrait être mentionnée au début de l'histoire mais ne devait pas trop se répéter, de façon à ne pas surévaluer cet aspect et donner lieu à un soupçon de racisme.

Parfois, les logotypes et les génériques s'affichent et disparaissent très vite. Si la description des titres n'est pas stipulée contractuellement et n'est donc pas obligatoire, l'audiodescripteur peut profiter du moment pour donner de l'information utile sur le programme ou pour ne rien décrire et laisser entendre le thème musical du programme.

Finalement, les ITC Guidelines font mention de la distribution des rôles et les crédits. La lecture des crédits au début et à la fin des films et des programmes télévisés est une étape potentiellement importante. Les déficients visuels n'ont pas toujours le besoin de connaître tous les producteurs et les techniciens, mais certaines compagnies de films accordent de l'importance à la mention des crédits.

2.6.2. La Charte (2008)

La Charte (2008) stipule d'abord trois principes fondamentaux.

Le premier principe consiste à respecter l'œuvre, et donc aussi le style et le rythme de l'auteur du film.

Le deuxième principe est l'objectivité : l'audiodescripteur ne peut pas imposer ses propres sentiments. Le but n'est pas d'interpréter les images mais de les décrire ; l'audiodescripteur ne peut donc pas déformer les informations ni le déroulement de l'histoire.

Le troisième et dernier principe concerne le respect de l'auditeur. L'audiodescription ne peut pas être pesante ou fatigante. Voici ce que dicte la Charte (2008, p.2):

Le but de la description est de se fondre dans le film, se faire oublier, être cette petite voix qui chuchote à l'oreille du spectateur. La description doit faciliter le moment de plaisir !

De plus, la Charte (2008) évoque brièvement ce que doit inclure l'audiodescription : les quatre informations principales qu'elle doit contenir ont trait aux personnages, aux lieux, au temps et à l'action. Dans la rubrique de la description des personnes, la charte mentionne également la description des expressions, et dans la rubrique "action", les descriptions des réactions visibles mais muettes des personnages sont considérées comme étant souvent les plus importantes.

Voilà les points primordiaux sur lesquels insiste la Charte (2008) :

- décrire au présent
- décrire à la troisième personne
- éviter le terme « nous voyons »
- décrire de façon objective
- utiliser dans la mesure du possible des phrases complètes
- adapter le vocabulaire au genre du film et respecter le niveau de langue
- utiliser un vocabulaire riche et précis, les termes techniques devant être employés en les explicitant
- n'utiliser des adjectifs subjectifs que lorsque la caractéristique est évidente
- citer les couleurs qui peuvent être complétées d'un qualificatif
- achever une description commencée
- éviter de décrire une image, si elle ne peut être comprise, surtout si elle n'est pas indispensable à la compréhension du film

Lors de l'analyse du film *Intouchables*, nous retiendrons en particulier que selon la Charte (2008), l'audiodescription doit être précise et objective. Il est curieux que la Charte (2008) préconise une description objective en mentionnant également que l'utilisation d'adjectifs subjectifs peut être admissible lorsqu'il s'agit de la description d'une caractéristique évidente. Nous entendons par là qu'il n'existe pas de doutes sur la nature de l'émotion. Aussi la question se pose-t-elle de savoir ce que c'est que l'objectivité et la subjectivité et jusqu'où l'on peut aller pour passer de l'une à l'autre .

2.6.3 Différences entre les ITC Guidelines et La Charte

En général, les principes de base des deux documents coïncident dans une large mesure. Tous les deux fournissent les mêmes conseils concernant les questions les plus essentielles : ce qui doit être décrit et le moment où ces descriptions doivent s'insérer sur la bande son. Les deux documents insistent sur l'importance de l'objectivité d'une audiodescription et du respect de l'auteur de l'œuvre d'une part et de l'auditeur d'autre part.

La différence la plus marquante réside dans l'étendue et la spécification des deux types de documents directeurs : la Charte (2008) est beaucoup plus concise que les ITC Guidelines (2000). Tandis que l'OFCCOM (2000) précise ses normes avec des exemples, la Charte (2008) se limite à énumérer les directives tout court.

2.6.4 Entrevue concise avec l'audiodescriptrice

Formation de l'audiodescriptrice

Dans une communication personnelle du 25 février 2014 Héloïse Chouraki nous retrace le trajet qu'elle a parcouru avant de devenir audiodescriptrice. Elle n'a jamais suivi une formation spécifique d'audiodescription. Elle a commencé par se former seule en analysant et en évaluant de nombreuses audiodescriptions. Par la suite, elle a coécrit quelques audiodescriptions avec des auteurs expérimentés qui l'ont aidée à parfaire sa formation avant qu'elle devienne totalement autonome. Sur son profil public du site social professionnel LinkedIn, Héloïse Chouraki se décrit comme « auteur indépendante spécialisée dans l'audiovisuel au sens large et dans le cinéma en particulier ». Dans la dernière année de sa maîtrise en Langues Étrangères Appliquées à la traduction à l'Université Paris Sorbonne, elle a suivi un cours de doublage à l'Université de Valencia, en Espagne. Plus tard, elle a assisté à un cours d'été offerte par l'Université de New York intitulé « le langage du film ». Toujours à Valencia, elle a suivi une formation d'interprétariat du Oxford Center (Chouraki, LinkedIn). Aujourd'hui, Héloïse Chouraki est formatrice à son tour.

Processus d'élaboration

Lors de l'élaboration d'une audiodescription, l'audiodescriptrice applique presque toujours la même méthode : d'abord elle regarde le film pour ensuite l'écouter plusieurs fois, sans regarder l'image. Elle se concentre sur différents aspects à chaque vision. Ainsi, elle tente de se mettre dans l'ambiance, d'analyser le son en détail et de juger de ce qui peut se comprendre sans l'image. Ensuite, elle écrit une première version de l'audiodescription dans sa totalité en écoutant

le film. Dans une troisième étape, elle retravaille son texte en le relisant de nombreuses fois à voix haute sur la vidéo, seule puis avec un coauteur quand il y en a un. Une quatrième phase consiste dans la vérification de l'audiodescription avec une conseillère aveugle professionnelle, du moins si le client accorde le budget nécessaire. Finalement, l'audiodescriptrice relit une dernière fois et livre ensuite l'audiodescription.

Pour cette audiodescription-ci, l'audiodescriptrice a dû travailler seule, de façon exceptionnelle. Outre s'être chargée de la rédaction et de la vérification de l'audiodescription, elle a également dirigé le comédien. Elle avoue que cette situation n'est pas du tout idéale, mais le budget alloué, les délais imposés et le studio ne lui ont pas permis de faire autrement. Héloïse Chouraki affirme toutefois avoir trouvé un avantage à travailler seule : elle a pu donner un ton personnel à l'audiodescription, ce qui est moins évident quand il y a plusieurs descripteurs. La description est prononcée par une seule voix (masculine), bien que les professionnels du métier en général préconisent qu'elle soit interprétée alternativement par deux voix, de préférence une voix féminine et une voix masculine. Cette alternance permet aux spectateurs de mieux distinguer les changements de décors ou de temps. La décision de n'utiliser qu'une seule voix dans cette audiodescription est purement économique : le studio n'a pas pu ou pas voulu embaucher deux comédiens. Dans ce cas, l'audiodescriptrice fait le nécessaire pour qu'une voix suffise.

Directives

L'audiodescriptrice n'observe pas rigoureusement les directives de la Charte (2008). En effet, elle estime que la Charte (2008) accorde la même importance à des choses indispensables qu'à des choses variables selon les films. Elle affirme appliquer de nombreuses règles plus ou moins rigides, dont une partie très technique et une autre partie plus personnelle, et dont certaines règles coïncident avec celles de la Charte (2008). Elle insiste sur le fait que la Charte (2008) a été rédigée par deux auteurs et qu'il est prévu de la retravailler à plusieurs afin de l'étoffer et de bien différencier les obligations techniques des avis personnels.

Difficultés

L'audiodescriptrice avoue avoir rencontré de nombreuses difficultés lors de l'élaboration de l'audiodescription. Elle précise tout d'abord avoir eu du mal à transmettre le côté statique du personnage de Philippe (qui est tétraplégique) sans pour autant répéter sans arrêt qu'il ne bouge pas. En outre, elle n'a pas pu s'appuyer sur sa gestuelle pour transmettre ses émotions. En plus, Héloïse Chouraki avoue avoir eu beaucoup de problèmes de calage. Il n'y avait que peu de temps disponible pour insérer les descriptions dans la bande son. Finalement, elle mentionne une difficulté générale, liée au genre du film : il n'a pas été évident d'élaborer une l'audiodescription qui ne soit pas trop lourde et ne gâche pas l'aspect comique et la légèreté du film ou qui n'interfère pas avec le jeu des acteurs.

Importance des émotions

L'audiodescriptrice accorde beaucoup d'importance à la description des émotions. Elle a appris qu'il ne faut pas décrire les émotions des personnages, puisque l'audiodescription doit décrire des images et ne sert pas à raconter une histoire. Elle affirme, par contre, que les émotions sont déterminées par le film tout entier et que le fait de les exprimer peut rendre le film très lourd. Au contraire, elle préfère se contenter de décrire l'image, de choisir un geste qui exprime une expression, telle qu'une timidité, une surprise, une joie, ou une peine... Selon l'audiodescriptrice, il n'est pas toujours nécessaire de mentionner tous les gestes, puisque le montage aussi est primordial pour déterminer les émotions. Ainsi, la même émotion faciale peut être interprétée différemment selon la situation dans laquelle elle se produit et doit donc être considérée en fonction du montage. Quand elle a besoin de transmettre une émotion, elle préfère le faire aussi discrètement que possible, en utilisant sa voix. Elle préfère par exemple plutôt dire de façon sèche "elle le regarde" que de dire simplement "elle le regarde sèchement."

3. METHODOLOGIE

Tout d'abord, nous avons élaboré la transcription de l'audiodescription du film *Intouchables*. Afin de savoir si l'audiodescriptrice suit les normes de la Charte, nous l'avons contactée, et elle eu la gentillesse de nous accorder une interview concise au sujet de la méthodologie qu'elle a suivie lors de l'audiodescription du film. Outre le processus d'élaboration, nous nous sommes renseignée sur la formation de l'audiodescriptrice, des directives suivies et d'éventuelles difficultés auxquelles elle a été confrontée. Nous nous sommes aussi concrètement renseignée sur l'importance qu'elle accorde aux émotions dans son travail d'audiodescription comme dans la formation qu'elle offre. Dans un second temps nous avons souligné dans la transcription toutes les descriptions des émotions faciales qui figurent dans l'audiodescription. Les descriptions neutres, telles que les regards neutres que portent les personnages les uns sur les autres, ont également été indiquées. En cas de doute sur le personnage auquel la description à trait, le nom de la personne impliquée figure entre parenthèses et en italiques. La transcription entière se trouve dans l'annexe X. Dans la première colonne se trouvent les « time-code » : ces chiffres indiquent les moments sur la bande son où l'élocution de l'audiodescription s'intercale. Après chaque description qui est traitée dans l'analyse figure l'aspect examiné. Ensuite, nous avons procédé à l'analyse proprement dite. Dans celle-ci, nous avons comparé l'audiodescription des émotions à certains principes de la Charte. Plus concrètement, trois aspects différents ont été examinés. Le premier aspect vise à examiner les différentes manières de formuler les descriptions des émotions. Dans ce sous-chapitre, nous ne viserons pas un éventuel manque d'information, mais nous nous limiterons à étudier la formulation proprement dite. À titre d'illustration, nous fournirons des exemples de la transcription.

La deuxième étape consiste à vérifier si l'audiodescriptrice a respecté le principe de l'objectivité, qui constitue l'un des trois principes fondamentaux stipulés par la Charte. Les deux autres principes ne seront pas traités ici, à savoir le principe qui impose le respect de l'œuvre du film, et le principe qui dicte le respect de l'auteur. L'audiodescriptrice affirme dans l'entrevue avoir surtout voulu conserver le ton léger et l'aspect comique du film. Or, pour vérifier de fait le respect de ces principes, une étude sur la réception s'impose, visant à obtenir les appréciations des téléspectateurs sourds et malentendants sur ce film. Nous avons examiné également si

l'audiodescriptrice n'a utilisé des adjectifs subjectifs que lorsque la caractéristique de l'émotion est évidente. La question se pose ici de savoir ce que c'est que l'objectivité et la subjectivité et jusqu'où l'on peut aller pour passer de l'une à l'autre. La Charte (2008) mentionne seulement que l'audiodescripteur ne peut pas imposer ses propres sentiments, mais qu'il faut, par contre, évoquer pour le spectateur les sentiments des personnages, en se limitant à décrire objectivement l'expression faciale. Au lieu d'interpréter les images, l'audiodescripteur doit les décrire. Il ne peut pas déformer les informations ni le déroulement de l'histoire. La Charte (2008) n'approfondit pas les notions d'objectivité et de subjectivité, ce qui complique l'identification de la nature des descriptions. Il s'agit pourtant de notions globalement controversées. En général, la notion d'objectivité est associée à des idées telles que la réalité, la vérité et la fiabilité, tandis que la subjectivité va de pair avec l'interprétation personnelle et implique généralement la possibilité d'une erreur. Dans ce mémoire nous appliquerons comme critère l'évidence de l'émotion : plus une émotion est évidente, plus généralement elle sera acceptée et moins sa description sera subjective.

Ensuite, nous considérons les descriptions implicites comme plus objectives et vice versa. Il s'agit de descriptions plus neutres et plurivoques, qui peuvent être interprétées de plusieurs manières. Les descriptions explicites expriment plus clairement un certain sentiment et laissent moins de place à d'autres interprétations. Plus une description est explicite, plus grand est le risque de subjectivité. L'objectivité sera illustrée par plusieurs exemples de la transcription. Néanmoins, il faut avouer qu'il reste souvent difficile de délimiter la frontière entre l'objectivité et la subjectivité.

Finalement, la dernière étape consistera à vérifier si toutes les expressions faciales des émotions sont bel et bien suffisamment décrites et si cette description est assez précise ou si, par contre, certaines émotions visibles restent trop vagues ou disparaissent. Dans cette étape, nous nous concentrerons sur l'exhaustivité de la description, laissant de côté la formulation de la description. Ce dernier aspect sera également appuyé par des exemples. Tous les exemples fournis dans l'analyse peuvent être retrouvés dans la transcription grâce à l'indication des « time-code ». Toutes les émotions indiquées dans la transcription ne figurent pas dans l'analyse, puisque certaines émotions sont récurrentes.

4. ANALYSE DES DESCRIPTIONS DES EMOTIONS

Ce chapitre est divisé en trois sous-chapitres, visant chacun à examiner un autre aspect lié à la description des émotions faciales. Mais avant de procéder à l'analyse, nous offrons une synopsis du film *Intouchables* afin de mieux pouvoir situer les extraits de la transcription qui figurent dans l'analyse. Dans ce même but, les personnages sont décrits brièvement. L'annexe 2 présente la fiche technique du film, élaborée par Eugène B. Ladmiral pour l'Institut Français d'Autriche à Vienne. Le film n'a pas de site officiel procurant de l'information sur son contenu.

4.1. Synopsis d'Intouchables et caractérisation des principaux personnages

Le film retrace l'histoire de deux hommes issus de milieux tout à fait différents, qui ne se ressemblent en rien, et que rien ne prédestinait à se rencontrer. Philippe est un homme d'affaires parisien très fortuné, devenu tétraplégique suite à un accident de parapente. Lui-même considère le fait d'avoir perdu sa femme d'un cancer comme son vrai handicap. Il a une fille adolescente qui s'appelle Elisa. Philippe aime la musique classique, la poésie, la peinture et l'opéra.

Driss est un jeune banlieusard noir d'origine sénégalaise qui sort tout juste de prison, où il a purgé une peine de six mois pour le braquage d'une bijouterie. Il est en rupture avec sa famille adoptive. Il aime la musique soul et funk. Driss préfère retoucher ses Assedic à trouver un emploi, et pour y parvenir, il fait semblant de postuler pour un emploi en tant qu'aide à domicile chez Philippe. Bien que le premier ne possède pas du tout les qualifications requises pour le poste, Philippe décide de l'embaucher. Avec son caractère insolent, franc et rude, Driss ne montre aucune pitié pour Philippe et c'est exactement avec cette insolence que Philippe préfère être traité. Petit à petit, leurs deux mondes se fondront sans que les deux ne s'en rendent compte et ils feront cohabiter Vivaldi et Earth Wind and Fire. Philippe recommencera à prendre goût à la vie. Leur amitié inattendue, dingue et hors normes mais forte et sincère les rendra intouchables. L'histoire est inspirée de la vie du tétraplégique Philippe Pozzo di Borgo, et de sa relation avec Abdel Yasmin Sellou, son aide à domicile.

4.2. Formulation des descriptions

En premier lieu, nous avons examiné comment les émotions se décrivent dans l’audiodescription. Nous nous sommes en particulier concentrée sur les différentes manières de formuler les descriptions des émotions.

Dans la majorité des cas, l’audiodescriptrice recourt à des verbes pour décrire les émotions des personnages. Le verbe « regarder » revient très souvent, parfois sans informations supplémentaires. Dans l’exemple 1, Driss arrive à l’hôtel particulier où il va travailler comme aide à domicile. Il entre dans sa chambre et admire la salle de bains luxueuse qui est à sa disposition. Pas habitué à un tel luxe, il en reste stupéfait. Le verbe « regarder » s’accompagne ici d’une locution verbale : « bouche bée ». Cette information supplémentaire est indispensable, puisqu’il ne regarde pas la salle de bains d’une manière neutre.

Exemple 1

| | |
|----------|--|
| 00.20.09 | Il <u>regarde</u> la salle de bains, <u>bouche bée</u> . |
|----------|--|

En outre, l’audiodescriptrice utilise très fréquemment le verbe « sourire ». Or, parfois, une autre formulation semble mieux représenter la réalité émotionnelle des personnages. Les exemples 2 et 3 illustrent ce phénomène:

La fille de Philippe est prostrée sur son lit, en larmes. Elle explique à Driss que son petit copain Bastien vient de la larguer, et qu’il l’a traitée de pute. Elle lui demande de parler à Bastien et propose de le payer, ce qu’il refuse catégoriquement. Quand il sort, elle supplie encore. Il revient et lui demande combien elle veut lui payer. Sur ce, elle lui esquisse un sourire, mais un sourire peu convaincant. L’audiodescription n’évoque que le sourire tout court, ce qui pourrait aussi bien impliquer qu’elle sourit de toutes ses dents. Une autre formulation pourrait refléter cette nuance de tristesse, par exemple « Elle ébauche un sourire » :

Exemple 2

| | |
|----------|------------------------|
| 01.03.55 | Driss incline la tête. |
|----------|------------------------|

| | |
|----------|----------------------|
| 01.04.15 | Il va vers la porte. |
| 01.04.21 | Il revient. |
| 01.04.24 | Elle <u>sourit</u> . |

Dès que Driss cesse de travailler pour Philippe, ce dernier sombre dans une dépression. Driss revient et remarque que Philippe s'est laissé pousser la barbe. Il lui demande ce qui se passe. Philippe répond en esquissant un vague sourire. L'audiodescription mentionne seulement qu'il sourit. La même formulation alternative conviendrait dans cette description-ci: « Philippe ébauche un sourire » :

Exemple 3

| | |
|----------|---|
| 01.36.18 | Driss pénètre dans le jardin. |
| 01.36.19 | Il aperçoit Philippe dans sa chambre, assis dans la pénombre. |
| 01.36.23 | Philippe tourne la tête. |
| 01.36.24 | Driss lève les bras. |
| 01.36.25 | Il sourit et marche vers lui. |
| 01.36.27 | Philippe roule jusqu'à la baie vitrée. Il est barbu. |
| 01.36.31 | Philippe <u>hoche la tête</u> . |
| 01.35.33 | Driss montre son menton. |
| 01.35.44 | Il va vers la porte. |
| 01.36.45 | Philippe <u>sourit</u> . Il ferme les yeux. |

Il convient toutefois de mentionner qu'un verbe tel que regarder ne reflète pas forcément toujours une émotion. Dans l'exemple 4, Driss suit Yvonne, qui lui montre la maison. Il regarde entrer le jardinier, sans émotion apparente. Dans cet exemple figure donc également le verbe regarder, mais aucune émotion visible ne se perçoit ici.

Exemple 4

| | |
|----------|---|
| 00.18.34 | Un homme entre par une porte-fenêtre, un panier à la main et un casque antibruit autour |
|----------|---|

| | |
|----------|--|
| 00.18.44 | du cou. Driss le <u>regarde</u> . Il suit la femme brune dans une autre pièce immense où trône un piano à queue. |
|----------|--|

Bien évidemment, l'audiodescription comprend de nombreux autres verbes, mais la plupart d'entre eux s'accompagne d'un ou plusieurs compléments, et ces verbes font partie d'un autre type de formulation, à savoir le groupement de mots. En effet, les sentiments d'un personnage se traduisent très souvent par l'action d'un groupement de mots. Il s'agit de phrases dans lesquelles l'émotion s'exprime par une combinaison de mots.

Dans l'exemple 5, Driss se trouve devant le bureau de Philippe et Magalie. Il vient y déposer un papier, faisant semblant de postuler pour un emploi en tant qu'aide à domicile. Pour ne pas perdre son allocation de chômage, il a besoin d'une signature qui prouve qu'il s'est présenté à cet entretien d'embauche. Driss a dû attendre dans l'antichambre pendant deux heures, voyant les autres postulants passer devant lui l'un après l'autre. À un moment donné, il perd sa patience et entre dans le bureau sans avoir été convoqué. Magalie lui demande s'il a des références, et il répond en hochant la tête avec aplomb. Ce mouvement reflète son attitude : sa patience est à bout et il ne veut que s'en aller au plus vite.

Exemple 5

| | |
|----------|---------------------------|
| 00.09.10 | Il <u>hoche la tête</u> . |
|----------|---------------------------|

Toujours dans la même scène, Driss sort du bureau en faisant un clin d'œil à Philippe et Magalie. Cette description transmet encore son assurance. Il a confiance que son papier sera signé le lendemain.

Exemple 6

| | |
|----------|-------------------------------------|
| 00.11.33 | Il leur <u>fait un clin d'œil</u> . |
|----------|-------------------------------------|

Driss revient à la maison après six mois sans donner de ses nouvelles pendant tout ce temps. Sa mère adoptive entre et il baisse les yeux. Cette description cache une émotion: Driss se sent très mal à l'aise, se rendant compte qu'il s'est mal comporté.

Exemple 7

| | |
|----------|--|
| 00.14.06 | Elle le <u>regarde</u> , il <u>baisse les yeux</u> . |
|----------|--|

Quand Driss vient ramasser son papier signé, Philippe propose de l'embaucher. Pris au dépourvu, Driss réagit en levant un sourcil. Ce groupement de mots reflète sa surprise.

Exemple 8

| | |
|----------|--------------------------------|
| 00.21.02 | Driss <u>lève un sourcil</u> . |
|----------|--------------------------------|

Driss et Philippe s'apprêtent à sortir en ville. Dans la cour, Driss regarde l'utilitaire dans lequel il est censé installer Philippe. Il secoue la tête d'un air réprobateur et affirme qu'il ne rentrera pas dedans, et qu'il ne chargera pas Philippe comme un cheval. Dans cet extrait, les dialogues aident à représenter l'air réprobateur de Driss. Voilà pourquoi il n'est pas nécessaire d'explicitement l'émotion de Driss dans l'audiodescription. La description « secouer la tête » suffit sans de plus amples informations. En effet, à côté de l'audiodescription, les dialogues et les sons contribuent également à la compréhension de l'histoire.

Exemple 9

| | |
|----------|--|
| 00.29.44 | Dans la cour, Driss ouvre la portière arrière d'un utilitaire. |
| 00.29.49 | Il <u>secoue la tête</u> . |

Driss appelle Magalie et la prie d'entrer dans sa salle de bains. Il lui propose de prendre un bain ensemble. Magalie accepte en souriant. Elle est visiblement amusée par cette proposition et cela s'entend par son ton léger. Pourtant, Driss croit qu'elle parle sérieusement. Il ne s'était clairement pas attendu à cette réponse affirmative : il cesse de sourire. Cette description transmet sa surprise.

Exemple 10

| | |
|----------|---------------------------------------|
| 00.35.30 | <u>Les yeux de Magalie pétillent.</u> |
| 00.35.35 | <u>Le sourire de Driss retombe.</u> |

Driss pousse Philippe sur le quai de la Seine. Les médicaments que doit prendre Philippe lui causent des effets secondaires douloureux. Les deux hommes se parlent et Philippe sourit. Tout à coup, il cesse de sourire. Son visage se déforme. Il a mal, à cause des médicaments. Il ne fait aucun bruit qui puisse laisser entendre qu'il a mal. Juste avant que Driss prononce son nom, Philippe pousse un gémissement à peine audible. À ce moment-là, l'audiodescription est donc indispensable à la compréhension de l'histoire.

Exemple 11

| | |
|----------|--|
| 00.42.23 | Il <u>cesse de sourire</u> et <u>fronce les sourcils</u> . |
|----------|--|

Dans l'exemple 12, Driss et Philippe sont assis à une table dans une brasserie. Plusieurs groupements de mots se succèdent pour décrire leurs émotions. Driss est en train de manger. Philippe commence à parler de sa femme : comment il l'a rencontrée, qu'il l'aimait énormément et comment il l'a perdue. Il regarde en l'air et ses yeux se mettent à briller. Juste après, il soupire fort. Une émotion très forte est présente à ce moment-là. Il passe manifestement par un moment difficile en évoquant ses souvenirs. Il continue son histoire et Driss arrête de manger en ouvrant de grands yeux. Les paroles de Philippe, ainsi que le ton de sa voix, reflètent sa tristesse. Il n'est donc pas nécessaire de décrire qu'il est triste. Le fait que ses yeux brillent en dit long.

Exemple 12

| | |
|----------|---|
| 00.43.17 | Driss mange. |
| 00.43.37 | Il (<i>Philippe</i>) <u>regarde en l'air</u> . |
| 00.43.43 | <u>Ses yeux brillent</u> . |
| 00.43.50 | Driss arrête de manger. <u>Il ouvre de grands yeux</u> . |

Philippe est en train de dicter de la poésie, Magalie note. Il s'agit d'une lettre adressée à une femme qui s'appelle Éléonore. Driss lui demande à quoi elle ressemble. Philippe dit que cela ne lui importe pas. Pourtant, Driss le met en garde : elle pourrait ressembler à « un thon ». Sur ce, Philippe fait la moue et tourne des yeux : il trouve cela une remarque triviale. Magalie en fait autant, en levant les sourcils. Quand Driss demande combien de tems cela dure déjà, Philippe soupire, manifestement irrité, et détourne la tête.

Exemple 13

| | |
|----------|------------------------------------|
| 00.49.46 | Philippe <u>fait la moue</u> . |
| 00.49.48 | Magalie <u>lève les sourcils</u> . |
| 00.49.56 | Philippe <u>détourne la tête</u> . |

Driss vient se plaindre auprès de Philippe sur l'inconduite de sa fille. Il avance qu'elle devrait être réprimandée. Philippe croit qu'il exagère et demande l'avis d'Yvonne. Elle hausse les épaules et ajoute qu'elle aurait en effet besoin d'un léger recadrage. Il s'agit d'un mouvement significatif, puisqu'Yvonne admet qu'elle donne raison à Driss, sans vouloir s'opposer à Philippe.

Exemple 14

| | |
|----------|----------------------------------|
| 00.56.37 | Elle <u>hausse les épaules</u> . |
|----------|----------------------------------|

La fille de Philippe est prostrée sur son lit, en larmes. Driss découvre qu'elle a pris quelques comprimés d'Immodium et la met en garde : elle va mourir, c'est grave. Elle lui lance un regard bien triste avant qu'il ne commence à rire. Elle explique à Driss que son petit copain Bastien vient de la larguer, et qu'il l'a traitée de pute. Ce groupement est une alternative à l'utilisation d'un seul verbe, et revient à dire « elle le regarde ».

Exemple 15

| | |
|----------|-----------------------------------|
| 01.03.45 | Elle lui <u>lance un regard</u> . |
|----------|-----------------------------------|

Quand tout le monde est en train de danser à la fête d'anniversaire de Philippe, ce dernier semble très bien s'amuser. Il est clair qu'il est dans son élément à ce moment-là. Voilà pourquoi l'audiodescriptrice utilise une description très claire et explicite (cf. infra).

Exemple 16

| | |
|----------|--|
| 01.09.23 | Philippe <u>plisse les yeux de bonheur</u> . |
|----------|--|

La description suivante est constituée d'un gérondif. Driss entre dans l'hôtel particulier, en suivant Yvonne. Celle-ci croise Magalie et lui demande de prévenir Philippe de l'arrivée de Driss. Quand Driss la fixe en souriant, elle baisse les yeux. Ce groupement de mots exprime l'embarras de Magalie.

Exemple 16

| | |
|----------|--|
| 00.18.32 | Driss <u>la fixe en souriant</u> , elle <u>baisse les yeux</u> . |
|----------|--|

Dans l'exemple 17, Driss est à genoux devant Philippe et lui enfle des bas de lin. Pourtant, il vient tout juste de refuser net de le faire. Enfin il accepte, mais de mauvais gré. Voilà pourquoi il jette un regard noir à Philippe. Tandis que Driss lui enfle ses bas, Philippe fait remarquer que ce que fait Driss est très cohérent avec sa jolie boucle d'oreille. Sur ce, Driss lève la tête vers Philippe, manifestement agacé, et lui demande d'en arrêter là, mais Philippe continue : Driss n'a-t-il jamais pensé à commencer son propre salon de beauté ? En disant cela, Philippe le regarde d'un air sérieux. Driss le foudroie du regard et Philippe se met à rire. La bonne compréhension de l'histoire dépend ici encore de l'harmonie entre les dialogues et l'audiodescription.

Exemple 17

| | |
|----------|--|
| 00.24.13 | Driss est à genoux devant Philippe, <u>il lui jette un regard noir</u> . |
| 00.24.19 | Il lui enfle ses bas. |
| 00.24.26 | Il appuie le pied de Philippe sur son épaule pour continuer. Celui-ci <u>le regarde</u> . |
| 00.24.34 | Driss lève la tête vers lui. |
| 00.24.47 | Driss <u>le foudroie du regard</u> . |

L'extrait 18 contient plusieurs groupement de mots exprimant une émotion. Il s'agit du moment où Philippe propose à Driss de lui accorder sa démission, puisqu'il est temps que Driss s'occupe de sa famille. Les deux hommes s'accordent sur cette décision, mais ils ont manifestement du mal à l'accepter. Les deux ont l'air bien triste.

Exemple 18

| | |
|----------|--|
| 01.25.09 | Il (<i>Driss</i>) <u>déglutit</u> . |
| 01.25.11 | Philippe le <u>regarde</u> . |
| 01.25.15 | <u>Les yeux de Driss brillent</u> . |
| 01.25.17 | <u>Il fait oui de la tête</u> . |
| 01.25.32 | Les deux hommes se regardent droit dans les yeux, <u>mâchoires serrées</u> . |

Pour spécifier ou renforcer une émotion, l'audiodescriptrice se sert aussi d'adverbes ou de locutions adverbiales. Les extraits suivants nous illustrent cette utilisation. Dans l'exemple 19, Driss et Yvonne mangent dans la cuisine. Elle lui explique que Philippe entretient une relation épistolaire avec une femme et qu'il est normal que Driss n'a jamais vu cette femme, puisque cela est le principe d'une relation épistolaire. Driss reste muet et la regarde. Puis il hoche la tête, presque imperceptiblement. Il prend un air hésitant.

Exemple 19

| | |
|----------|--|
| 00.37.00 | Driss la <u>regarde</u> . |
| | Il <u>hoche imperceptiblement</u> la tête. |

Driss va chercher sa sœur Mina à la sortie de l'école. Cela fait des mois qu'il n'a plus donné de ses nouvelles, et Mina ne semble pas avoir apprécié cette disparition. Dès lors, l'ambiance est plutôt tendue dans la voiture. Il la regarde et demande comment elle va. Elle ne répond pas, mais se limite à le regarder de haut en bas, de façon manifestement méprisante.

Exemple 20

| | |
|----------|---|
| 00.47.20 | Il la <u>regarde</u> . Elle le <u>regarde de haut en bas</u> . |
|----------|---|

Dans l'exemple 21, Driss et Philippe se trouvent dans un hall de théâtre. Une dame vérifie leur billets. Driss lui salue poliment et ajoute qu'ils ne seront pas loin et ne bougeront pas (surtout pas Philippe), donc la dame pourra les trouver si elle a besoin d'eux. Sur ce, Philippe rigole en silence, bien amusé.

Exemple 21

| | |
|----------|-------------------------------------|
| 00.53.12 | Philippe <u>rigole en silence</u> . |
|----------|-------------------------------------|

Driss appelle Magalie et la prie d'entrer dans sa salle de bains. Il lui montre sa baignoire, souriant de toutes ses dents.

Exemple 22

| | |
|----------|---|
| 00.35.06 | Ils entrent dans la salle de bains de Driss. |
| 00.35.08 | Il (<i>Driss</i>) <u>sourit de toutes ses dents</u> . |

L'exemple 23 renvoie à la toute première scène, quand Driss et Philippe sont en voiture. L'audiodescriptrice les présente. Le conducteur, c'est Driss. Le passager, c'est Philippe. Il a le visage fermé. Il regarde à l'extérieurs à travers la vitre. Son émotion n'est pas explicitée, mais il a l'air sérieux.

Exemple 23

| | |
|----------|---|
| 00.00.42 | Il (<i>Philippe</i>) est plus âgé, <u>le visage fermé</u> . |
|----------|---|

Driss ouvre des enveloppes assis au bureau de Philippe. Il montre une carte publicitaire à Philippe. C'est une photo d'une femme. En tournant la tête vers Philippe, le sourire aux lèvres, il demande si « on ne peut pas créer un dossier putes » ?

Exemple 24

| | |
|----------|---|
| 00.27.59 | Il tourne la tête vers Philippe, <u>le sourire aux lèvres</u> . |
|----------|---|

Dans l'exemple 25, Driss et Philippe sont assis à une table dans une brasserie. C'est la scène où Philippe parle de sa femme, qui est morte il y a quelques années. Une émotion très forte est présente à ce moment-là. Il a clairement du mal à en parler.

Exemple 25

| | |
|----------|---|
| 00.44.00 | Driss <u>regarde</u> Philippe, celui-ci <u>sourit</u> , <u>des larmes dans les yeux</u> . |
|----------|---|

4.3 Maintien de l'objectivité dans la description des émotions faciales

La Charte stipule trois principes fondamentaux. Nous nous sommes concentrée sur le troisième principe crucial, concernant l'objectivité de l'audiodescription. Le descripteur doit avant tout être neutre et ne peut pas imposer ses propres sentiments. Le but n'est pas d'interpréter les images mais de les décrire. L'audiodescripteur ne peut donc pas déformer les informations ni le déroulement de l'histoire. L'analyse de la transcription nous montre qu'en général, l'audiodescription semble assez objective et neutre : l'audiodescriptrice n'impose pas ses propres interprétations. Elle décrit la plupart des émotions visibles et omet les émotions audibles ou celles qui s'expliquent par le ton de la voix des personnages.

L'exemple 26 fournit une preuve du maintien de l'objectivité. Driss revient à la maison après six mois sans donner de ses nouvelles pendant tout ce temps. Sa mère adoptive entre. Elle le regarde, il baisse les yeux. Ces deux descriptions cachent des émotions: la mère adoptive de Driss ne semble pas du tout contente de le revoir. Driss, pour sa part, se sent très mal à l'aise, se rendant compte qu'il s'est mal comporté. Pourtant, l'audiodescriptrice ne mentionne aucune de ces sentiments. Elle décrit simplement ce qui se passe à l'écran sans interpréter les émotions derrière les regards.

Exemple 26

| | |
|----------|---|
| 00.13.58 | Une femme noire plutôt ronde avec un foulard sur la tête pose un gros sac dans la pièce d'à côté. |
| 00.14.06 | Elle le <u>regarde</u> , il <u>baisse les yeux</u> . |

L'exemple 27 montre également que l'audiodescriptrice décrit d'une façon aussi objective que possible. Lorsque Driss et Philippe s'apprêtent à partir de chez eux, une voiture est garée devant la porte de la maison. Un homme y est en train de téléphoner. Driss tape sur la vitre, ouvre la portière, lui arrache son téléphone et le sort de la voiture, pour ensuite le coller le nez sur un panneau qui dit « stationnement interdit ». Ensuite, l'audiodescription poursuit : « La femme brune ouvre de grands yeux ». Au lieu de recourir à une description subjective, par exemple « La femme brune est frappée de stupeur », l'audiodescription ne décrit pas les émotions d'une manière directe. Par contre, c'est le spectateur qui interprète cette description.

Exemple 27

| | |
|----------|--|
| 00.30.34 | Une voiture est garée sur le bateau. |
| 00.30.40 | Driss descend de voiture. |
| 00.30.43 | Un homme blond téléphone au volant. |
| 00.30.53 | Driss lui arrache son téléphone, il le sort de la voiture. |
| 00.30.58 | Il lui colle le nez sur un panneau. |
| 00.31.10 | La femme brune <u>ouvre de grands yeux</u> . |

L'exemple 28 nous fournit une description explicite d'une émotion, qui paraît impliquer une interprétation de la part de l'audiodescriptrice : Quand tout le monde est en train de danser à la fête d'anniversaire de Philippe, ce dernier semble très bien s'amuser. Il est clair qu'il se sent heureux à ce moment-là. Voilà pourquoi l'audiodescriptrice utilise une description explicite.

Exemple 28

| | |
|----------|--|
| 01.09.23 | Philippe <u>plisse les yeux de bonheur</u> . |
|----------|--|

L'une des normes principales de la Charte (2008) concerne l'utilisation d'adjectifs subjectifs. En général, les adjectifs utilisés sont objectifs et ne reflètent pas l'opinion personnelle de l'audiodescriptrice. Or, parfois, certains adjectifs ou descriptions pourraient toutefois impliquer une interprétation de la part de l'audiodescriptrice, telle que la description « un regard noir » dans l'extrait suivant, où Philippe invite Driss à commencer son propre salon de beauté tandis que ce dernier lui enfile des bas de lin. Driss s'indigne des remarques de Philippe. Il est de mauvaise humeur, puisqu'il vient de refuser catégoriquement d'enfiler ces bas à Philippe. Voilà pourquoi Driss lui jette un regard noir.

Exemple 29

| | |
|----------|--|
| 00.24.13 | Driss est à genoux devant Philippe, <u>il lui jette un regard noir</u> . |
| 00.24.19 | Il lui enfile ses bas. |

Néanmoins, l'émotion semble assez évidente, le regard de Driss en disant long, ce qui justifie l'interprétation.

Dans l'exemple 30, un adjectif marque à nouveau une interprétation d'une expression faciale. Il s'agit de l'adjectif « méprisant ». Les policiers ont fait descendre Driss de la voiture. Il tente de leur faire comprendre que Philippe est en train de faire une crise et qu'il va mourir s'ils n'arrivent pas à temps à l'hôpital. L'un des policiers va voir Philippe. Ils croient Driss et le laissent reprendre le volant.

Exemple 30

| | |
|----------|--|
| 00.03.37 | Philippe roule de la tête, les yeux fermés, un filet de bave dans la barbe. |
| 00.03.45 | Philippe se cogne la tête en arrière. |
| 00.03.52 | Le conducteur remonte en voiture, il <u>jette un regard méprisant sur</u> les policiers. |

Bien que les émotions ne doivent en général pas se décrire explicitement, il pourrait s'agir ici d'une expression faciale reconnue généralement. La Charte (2008) ne permet l'utilisation d'adjectifs subjectifs que lorsque la caractéristique est évidente, et dans cet exemple-ci, c'est le cas.

4.4 Précision et omission d'émotions

Cette dernière section de l'analyse porte sur deux principes essentiels de la Charte (2008), à savoir la précision des descriptions et l'importance de décrire toutes les réactions visibles mais muettes. D'abord, la Charte (2008) stipule qu'une audiodescription doit être précise. Ce principe s'applique automatiquement aux descriptions des émotions. Aussi vérifions-nous si les émotions sont décrites de façon suffisamment précise ou si, par contre, certaines des descriptions restent trop vagues.

Comme il a été remarqué dans le chapitre concernant la formulation des descriptions, le verbe « regarder » revient souvent sans autres explications. La plupart du temps, le contexte et la voix des personnages procurent suffisamment d'informations pour que leurs émotions puissent être déduites sans qu'elles soient explicitées, mais dans d'autres cas l'émotion ne nous semble pas tout à fait évidente et une précision ne serait pas superflue. C'est par exemple le cas dans la première scène, tout au début de l'histoire.

Driss et Philippe sont en voiture. L'audiodescriptrice les présente. Le conducteur, c'est Driss. À un moment donné, il regarde Philippe, les yeux fixés sur lui durant plusieurs secondes. Il a l'air sérieux, mais la description n'évoque pas cette expression. Or, pour un malvoyant, il pourrait être moins clair que Driss regarde son passager de cette manière particulière. L'omission de cette description n'est pas due à un manque de temps, puisqu'il reste une dizaine de secondes entre cette description et le début du tour de parole qui suit. Des adverbes tels que « longtemps », ou « intensivement », préciseraient l'émotion. En outre, il existe des verbes tels que « fixer », sémantiquement plus précis, dont l'emploi permet de ne pas avoir recours à cet intervalle de dix secondes. Ce verbe reflète mieux l'air sérieux de Driss.

Exemple 31

| | |
|----------|---|
| 00.00.37 | Sur le siège passager, un homme brun, regardant la ville par la vitre entrouverte, la tête légèrement en arrière. |
| 00.00.41 | Sa barbe est broussailleuse. |
| 00.00.42 | Il est plus âgé, <u>le visage fermé</u> . |
| 00.00.48 | Le conducteur <u>regarde</u> son passager. |

| | |
|----------|--|
| 00.00.59 | Il s'arrête derrière une autre voiture à un feu rouge. |
| 00.01.04 | Il tapote sur le volant. |
| 00.01.08 | Il déboîte. |

Dans cette scène, où Driss et Philippe sont poursuivis par une voiture de police à cause de la conduite dangereuse de Driss, une émotion disparaît :

Exemple 32

| | |
|----------|--|
| 00.01.59 | Il (<i>Driss</i>) fonce dans un tunnel. La voiture de police le suit de près. Il passe d'une file à l'autre. |
| 00.02.04 | Philippe <u>lui jette un coup d'œil</u> . |
| 00.02.09 | Il ne quitte pas la route des yeux. |
| 00.02.20 | Les deux voitures sortent du tunnel. |

À ce moment-là, le visage de Philippe n'est plus du tout neutre. Il fronce les sourcils en regardant le conducteur. Il s'inquiète manifestement de la vitesse que prend Driss. Néanmoins, l'audiodescriptrice n'évoque pas ce froncement et donc son inquiétude à ce moment-là. Par contre, elle se limite à communiquer qu'il jette un coup d'œil au conducteur. Dans cet extrait, les personnages ne se parlent pas, et aucun son ne laisse entendre l'inquiétude de Philippe. L'omission de la description de cette émotion implique donc un manque de précision qui n'est pas compensé par des dialogues ou d'autres sons significatifs. Or, nous tenons à remarquer qu'il est loin d'évident de vérifier dans quelle mesure cette nuance est nécessaire. Une personne aveugle pourrait sans doute jeter une lumière nouvelle sur la question.

Dans l'exemple 33, Driss revient à la maison après des mois d'absence sans explications, sa tante ne semble pas très contente de le voir. Avant de lui demander où il a été pendant tout ce temps, elle le regarde en haussant les sourcils. Derrière ce regard se cache un sentiment de mépris très clair. L'audiodescriptrice se limite simplement à décrire qu'elle le regarde.

Exemple 33

| | |
|----------|---|
| 00.14.16 | Il pose un œuf de Fabergé sur la table. |
| 00.14.19 | Elle le <u>regarde</u> . |

La Charte (2008) insiste également sur la description des réactions visibles mais muettes des personnages, étant donné leur cruciale importance. En général, la majorité des réactions est décrite, mais nous avons toutefois constaté que par endroits, l'audiodescriptrice s'abstient de décrire certaines réactions, qui toutefois s'affichent clairement sur l'écran. Dans la plupart des cas, l'omission s'explique purement et simplement par un manque de temps pour insérer la description sur la bande sonore. En effet, un dialogue ne devrait être chevauché qu'exceptionnellement pour donner une information indispensable.

L'extrait 34 se situe dans la toute première scène dans la voiture. Au moment où la voiture de police vient leur barrer la route, Driss freine brusquement et ouvre les yeux et la bouche. Il s'agit d'une expression nette, qui évoque un sentiment fort. Néanmoins, cette expression visuelle disparaît dans l'audiodescription. Il reste toutefois suffisamment de temps sur la bande sonore pour insérer une brève description juste après le tour de parole de 00.02.29.

Exemple 34

| | |
|----------|---|
| 00.02.20 | Les deux voitures sortent du tunnel. Dans un tunnel du périphérique, la voiture de sport fait une queue de poisson à une autre et se dirige vers une sortie. |
| 00.02.26 | Le conducteur <u>sourit</u> . |
| 00.02.29 | Une voiture de police vient leur barrer la route. |
| 00.02.35 | Il fait marche arrière. Une autre voiture de police les bloque. |
| 00.02.39 | Des policiers portent leurs armes sur la voiture. |

Ensuite, dans l'une des premières scènes, on décrit les postulants assis dans le couloir, attendant leur tour pour passer l'entretien d'embauche avec Magalie et Philippe. Driss est l'un d'entre eux. Il a l'air inquiet ou impatient, remuant fébrilement les mains. Dans la description, ce mouvement continu n'est pas mentionné, de sorte que cette nuance d'agitation disparaît. Bien qu'il s'agisse d'une scène fort commentée, il reste du temps pour insérer une spécification : « Il regarde autour de lui en agitant les mains », par exemple.

Exemple 35

| | |
|----------|---|
| 00.06.44 | <p>Des hommes sont assis.</p> <p>Leurs souliers noirs plus ou moins propres s'alignent sur un beau parquet ciré.</p> <p>L'un d'eux porte une paire de baskets blanches.</p> <p>C'est le grand noir qui conduisait la voiture de sport.</p> <p>Il <u>regarde autour de lui</u>.</p> <p>Les autres portent la veste et souvent une cravate.</p> |
|----------|---|

Toujours dans la même scène, quelques autres expressions faciales manifestes disparaissent également. À un moment donné, la patience de Driss est à bout. Il se lève et entre dans le bureau de Philippe, même si Yvonne (« la femme brune ») vient de convoquer un autre postulant. Il avance simplement qu'il vient pour faire signer un papier. Magalie le prie de s'asseoir mais dans un premier temps, il reste debout. Elle lui demande des précisions concernant ses références. Driss répond en énumérant quelques groupes musicaux. Sur ce, Magalie reste muette et se tourne vers Philippe en haussant les sourcils. Or, sa réaction se décrit de façon très concise, n'évoquant que son mouvement.

Exemple 36

| | |
|----------|--|
| 00.08.59 | <p>Dans l'antichambre, le grand noir regarde par la fenêtre près de la commode aux œufs.</p> <p>Une femme d'une quarantaine d'années entre, elle consulte une liste.</p> <p>Il entre dans le bureau, la femme brune derrière lui.</p> <p>Il se dirige vers Magalie et pose une enveloppe sur la table devant elle.</p> <p>Il met les mains dans ses poches, Magalie et Philippe le <u>regardent</u>.</p> |
| 00.09.07 | <p>Il reste debout, la femme brune sort.</p> |

| | |
|----------|----------------------------------|
| 00.09.10 | Il <u>hoche la tête</u> . |
| 00.09.19 | Magalie se tourne vers Philippe. |
| 00.09.26 | Il tire un siège et s'assied. |

Immédiatement après, Driss plaisante en faisant l'ignorant sur le thème de la musique. À ce moment-là, Magalie baisse les yeux en souriant en cachette. Cette expression n'est pas décrite, mais l'omission est sans doute due au manque d'espace dans la bande sonore. En effet, après la réponse de Philippe, Driss riposte immédiatement en disant que c'était « une vanne ». Driss sourit, et cette émotion se décrit, tandis que Magalie le regarde de haut en bas, les bras croisés. L'expression de Magalie disparaît.

Exemple 37

| | |
|----------|-------------------------------------|
| 00.09.52 | Il (<i>Driss</i>) <u>sourit</u> . |
|----------|-------------------------------------|

Driss sollicite ensuite une signature qui démontre qu'il s'est présenté à l'embauche, afin de retoucher ses Assedic. Philippe lui demande si rien d'autre que son allocation de chômage ne le motive. Pour réponse, il désigne Magalie de la tête et dit: « Oui, j'en ai d'autres. Il y en a une juste là ». Sur ce, Magalie le fixe, interdite. Encore une fois, la réaction de Magalie ne se décrit pas, bien que la bande sonore permette une brève précision entre les deux derniers tours de parole.

Exemple 38

| | |
|----------|--|
| 00.10.09 | L'homme sort une feuille de l'enveloppe et la pose devant Magalie. |
| 00.10.16 | Il regarde Magalie <u>en souriant</u> . |
| 00.10.37 | Il <u>lui fait un clin d'œil</u> , Philippe <u>sourit</u> . |
| 00.10.42 | Il se lève. |

Dans l'exemple 39, Driss accompagne Philippe lors d'une excursion de parapente. Dans un premier temps, Driss refuse de faire un tour en parapente. Peu après on le voit équipé, prêt à démarrer. Il soupire. Quand Philippe part, Driss a peur, dit qu'il ne veut plus et se détache. Mais après, il va toutefois. Après avoir décollé, la description tout court « Driss regarde partout autour

de lui », pourrait dans ce contexte déduire que Driss a peur, mais aussi qu'il est impressionné. Or, le son de sa voix et les cris qu'il lance sans cesse reflètent son inquiétude et rendent superflu une description plus spécifique. Pourtant, peu après, il commence à sourire. Là, cette description si est indispensable, puisque sa voix seule ne reflète pas ce sourire.

Exemple 39

| | |
|----------|--|
| 01.20.05 | Il vole sur le ciel bleu parsemé de nuages. |
| 01.20.19 | Philippe <u>sourit</u> . Driss <u>regarde partout autour de lui</u> . |
| 01.20.35 | Les deux parapentes virevoltent. |
| 01.21.01 | Driss <u>sourit</u> . |

Dans la scène suivante, l'émotion faciale de Driss ne se décrit pas. Il renverse du thé brûlant sur la jambe de Philippe, qui est couché dans son lit, les yeux clos. Driss sursaute visiblement. La question se pose de savoir si le public malvoyant appréciait cette information supplémentaire, ou si, au contraire, l'omission de cette explication, évidente ou pas, ne pose aucun problème.

Exemple 40

| | |
|----------|---|
| 00.26.40 | Philippe est sur son lit en pyjama marine, les yeux fermés. Driss le masse d'une main et tape un SMS de l'autre. Il finit son massage par une poignée de main poing contre poing en tenant la main de Philippe. Il s'assied sur le bord du lit et verse du thé dans une tasse. |
| 00.26.58 | Il le renverse sur la jambe. |
| 00.27.00 | Il essuie la jambe de Philippe. |

Sur ce, Driss se met à expérimenter : il verse encore du thé brûlant sur la jambe de Philippe pour voir ce qui se passe, mais puisque ce dernier n'y a plus aucune sensation, il ne réagit pas. Driss semble impressionné, fronçant clairement les sourcils, mais cela ne se décrit pas. Ensuite, il verse encore du thé fumant sur la jambe de Philippe. Quand Philippe ouvre les yeux, Driss a manifestement l'air incrédule et fasciné. Là encore, cette expression est omise.

L'audiodescriptrice ne mentionne pas que Driss le regarde, bouche bée. Ce n'est qu'après cela, quand Driss lui demande si « en fait, il ne sent rien du tout là ? », en versant davantage de thé sur la jambe de Philippe, que l'on peut déduire son incrédulité du ton de sa voix.

Exemple 41

| | |
|----------|--|
| 00.27.04 | Il prend la théière, il pose la main dessus. Il la retire. Il regarde Philippe. Il lui touche la jambe avec la théière. |
| 00.27.14 | Philippe ne bouge pas. |
| 00.27.19 | Driss lui verse du thé fumant sur la jambe. Philippe ouvre les yeux. |
| 00.27.28 | Driss le <u>regarde</u> . |
| 00.27.30 | Il verse du thé. |

Dans la scène suivante, Driss et Philippe sont assis à une table dans un café. Après que Driss a renversé son verre, Philippe commence à rire. Il rit tout bas, mais sans interruption. Cela ne se mentionne pas.

Exemple 42

| | |
|----------|--|
| 00.44.19 | Le serveur arrive du fond de la salle presque vide. Driss renverse son verre. |
|----------|--|

Driss s'est mis à peindre. Il présente la toile achevée à Magalie, Yvonne et Philippe successivement. Driss les fixe longuement à tout les trois, tandis qu'ils contemplent le toile chacun à son tour. Il espère visiblement de commentaires positifs. Cette émotion d'espoir disparaît. Yvonne aussi regarde la toile, ce que l'audiodescription ne mentionne pas, mais sa voix rend une description superflue. Philippe incline la tête en examinant la toile et en en estimant la valeur. Driss est très curieux et hausse les sourcils en alternant des regards impatients entre Philippe et la toile.

Exemple 43

| | |
|----------|--|
| 00.58.50 | Magalie regarde la toile peinte par Driss. |
| 00.59.00 | Philippe regarde la toile. |
| 00.59.02 | Il incline la tête. |

Dans l'exemple 44, une autre émotion disparaît. Dans le grand salon, une cinquantaine de personnes sont assises en rangs, contemplant un orchestre qui joue pour eux. Driss se faufile entre deux rangées et insiste à que son voisin, ainsi que toutes les autres personnes de cette rangée, se décalent. C'est ce qu'il se fait. Par conséquent, la femme qui était assise au bout du rang se trouve subitement debout, privée de siège. Elle regarde autour d'elle, stupéfaite. Sa posture montre sa stupéfaction et dès lors, la description de celle-ci ne paraît pas superflue ou secondaire, mais sert justement à augmenter l'humour de la situation. Sans évoquer littéralement son émotion, la mention de cette réaction permet une interprétation. Il n'est pas question de manque de temps dans cet extrait.

Exemple 44

| | |
|----------|---|
| 01.01.54 | Driss se faufile entre deux rangées. |
| 01.02.02 | Magalie le <u>regarde</u> . |
| 01.02.04 | Il s'adresse à son voisin. |
| 01.02.16 | L'homme se lève. |
| 01.02.19 | Toute la rangée se lève et se décale. |
| 01.02.21 | Une femme, robe violette, reste debout au bout du rang. |

Driss a amené Philippe à la mer. Ils se trouvent dans une chambre et la fenêtre donne sur la plage. Ils sortent au balcon et contemplant la mer. À un moment donné (01.39.15), Driss hoche la tête et sourit visiblement, mais cette expression faciale ne se mentionne pas.

Exemple 45

| | |
|----------|---|
| 01.39.01 | Ils contemplant tous les deux la mer. Philippe <u>a le regard fixe</u> . |
|----------|---|

| | |
|----------|--|
| | Sa barbe est broussailleuse et <u>ses yeux brillants</u> . |
| 01.39.11 | Il lève les yeux vers Driss. |
| 01.39.12 | Il <u>esquisse un sourire</u> . |
| 01.39.15 | Driss <u>hoche la tête</u> . |
| 01.39.24 | Philippe lève les yeux et lui <u>sourit</u> . |
| 01.39.26 | <u>Ses yeux sont rouges et brillent de larmes</u> . |

Parfois, des conversations très denses ne permettent pas l'insertion d'une description dans la bande sonore. C'est le cas dans l'exemple suivant. Philippe est en train de dicter de la poésie, Magalie note. Il s'agit d'une lettre adressée à une femme qui s'appelle Éléonore. Driss lui interroge au sujet de sa relation épistolaire. Il veut savoir combien de temps cela dure déjà. Il a du mal à croire que cela fait déjà six mois sans que Philippe n'ait vu la femme en question. Driss lui met en garde : elle pourrait être grosse, moche, ou même handicapée ! Magalie réagit en ouvrant de très grands yeux, visiblement déconcertée. Mais avant que cette émotion ne puisse être décrite, Driss continue son discours. Il paraît très difficile d'insérer la description de cette expression faciale sans nuire à la conversation.

Exemple 46

| | |
|----------|---|
| 00.49.46 | Philippe <u>fait la moue</u> . |
| 00.49.48 | Magalie <u>lève les sourcils</u> . |
| 00.49.56 | Philippe <u>détourne la tête</u> . Driss le <u>regarde</u> . |
| 00.50.01 | Magalie lève la tête. |

Encore une fois directement après, le regard de Magalie n'est pas mentionné dans l'audiodescription. Pourtant, elle ouvre visiblement les yeux très grands. Elle réagit au fait que Driss prend une enveloppe qui contient le numéro de téléphone d'Éléonore et qu'il l'appelle, ignorant les contradictions de Philippe et Magalie. Néanmoins, bien qu'il ne reste pas trop de place sur la bande son à ce moment-là, peu avant et peu après ce regard (entre 00.51.20 et

00.51.36), il reste un peu de place pour introduire la description de l'expression de Magalie. Reste la question de savoir si cette information est pertinente et donc nécessaire, ou pas.

Exemple 47

| | |
|----------|---|
| 00.50.55 | Il (<i>Driss</i>) prend une enveloppe sur le bureau. Il se met à l'autre bout de la pièce. |
| 00.51.20 | Driss téléphone. |
| 00.51.36 | Il colle le téléphone contre la tête de Philippe, celui-ci secoue la tête, le téléphone tombe. |

Certaines actions ne requièrent pas de description : elles s'expliquent par la bande son qui les accompagne. Il en va de même pour les émotions. Dans l'exemple suivant, Driss et Yvonne font essayer des vêtements à Philippe, qui stresse un peu pour le rendez-vous qu'il a fixé avec sa correspondante Éléonore. Quand Philippe avoue être nerveux, Driss lui assure que cela ne se voit pas, mais il ne parle pas sérieusement. Yvonne met la main sur la bouche mais ne peut pas étouffer un petit rire, suivi par un toussotement subtile. L'audiodescriptrice mentionne brièvement qu'Yvonne met la main sur la bouche, sans d'autres explications concernant son expression, ce qui n'est pas nécessaire non plus, puisque le son que fabrique Yvonne laisse entendre son émotion.

Exemple 48

| | |
|----------|--|
| 01.12.16 | Yvonne se retourne, <u>la main sur la bouche</u> . |
|----------|--|

Dans la dernière scène, Driss amène Philippe dans un restaurant, pour aussitôt le quitter, en lui faisant comprendre que quelqu'un d'autre viendra le rejoindre pour déjeuner. Lorsque Driss se lève et part, Philippe semble pris de panique. Il fronce les sourcils. L'omission de la description de cette émotion n'est pas forcément problématique, puisque la réaction de Philippe n'est que logique et étant donné que sa voix aussi reflète son embarras.

Exemple 49

| | |
|----------|--|
| 01.41.59 | Un serveur retire un siège d'une table. Driss y pousse le fauteuil. Il met le frein et s'assied en face. |
| 01.42.05 | Ils ont vue sur la mère. |
| 01.42.07 | Driss <u>sourit</u> . |
| 01.42.08 | Philippe <u>aussi</u> . |
| 01.42.10 | Il porte un costume gris, une chemise bleue et un foulard. |
| 01.42.14 | Il est bien coiffé et rasé de près. |
| 01.42.30 | Driss se lève. |
| 01.42.37 | Il lui met la main sur l'épaule. |
| 01.42.38 | Il part. |

5. CONCLUSION

L'analyse de l'audiodescription du film *Intouchables* nous confirme que l'audiodescriptrice applique surtout ses propres règles quand il s'agit de la description des émotions. Pour ce qui est de la formulation, nous avons constaté qu'elle a très fréquemment recours à des verbes. Or, parfois, d'autres formulations semblent mieux se prêter à la description d'une émotion. Ainsi, les sentiments des personnages se traduisent souvent par l'action d'un groupement de mots, ou encore par un adverbe ou une locution adverbiale.

Quant à l'objectivité, l'audiodescriptrice affirme décrire les émotions le plus objectivement possible. Dans l'ensemble de cette audiodescription, elle semble y parvenir. Pourtant, il est clair que l'identification, et donc la description des émotions reste le choix personnel de l'audiodescripteur et présentera donc automatiquement un aspect subjectif. Se pose donc la question de savoir ce que c'est que l'objectivité et la subjectivité et jusqu'où l'on peut aller pour passer de l'une à l'autre. Certaines émotions semblent tellement évidentes, qu'une interprétation paraît tout à fait justifiée. Une étude sur la réception se pose afin d'apprendre les préférences des personnes qui souffrent d'une déficience visuelle pour ce film spécifique.

L'audiodescriptrice ne suit pas de près toutes les normes existantes. Ainsi, la Charte (2008) préconise la précision des descriptions. L'analyse de l'audiodescription a toutefois révélé que certaines descriptions de réactions restent très vagues. En plus, certaines émotions visibles mais muettes disparaissent. Pourtant, cela ne se fait pas au hasard ou par négligence : l'audiodescriptrice nous a expliqué en avoir ses raisons. Elle estime, en effet, que le film entier détermine les émotions, et que le fait de les énoncer rend de film très lourd. La Charte (2008) stipule que le descripteur ne doit pas seulement transmettre les informations contenues dans les images, mais aussi leur puissance émotionnelle. Il faut, plus particulièrement, provoquer l'émotion par la verbalisation. Voilà pourquoi l'audiodescriptrice décrit l'image, choisit un geste qui exprime une expression ou fait entendre discrètement l'émotion dans la voix de l'audiodescription.

6. BIBLIOGRAPHIE

AlloCiné. (s.d.). Intouchables. [En ligne]

http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=182745.html [06.04.2014].

Arte. (2012). Qu'est-ce que l'audiodescription? [En ligne]

<http://www.arte.tv/sites/fr/faq/2012/07/04/audiodescription/> [04.02.2014].

Association française d'audiodescription. (s.d.). [En ligne]

<http://audiodescriptionfrance.wordpress.com> [13.02.2014].

Association Valentin Haüy. (2008). Tout savoir sur l'audiovision. [En ligne]

http://www.avh.asso.fr/rubriques/audiovision/tout_savoit_audiovision.php [30.01.2014].

Bernengo, C. (2012). L'audiodescription fait son cinéma. Etat des lieux et perspectives. Mémoire de fin d'étude non publié. Ecole Nationale Supérieure Louis Lumière. [En ligne]

<http://www.ens-louis-lumiere.fr/fileadmin/recherche/2012-Bernengo-son.pdf>
[26.04.2014].

Birdwhistell, R. (1970). *Kinetics and Context*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

Blacking (Ed.), *Anthropology of the body* (pp. 34–84). San Diego, CA: Academic Press.

Charte. (2008). L'audiodescription : principes et orientations. [13pp.] [En ligne]

http://www.enaparte.org/audiodescription/La_Charte_files/La_Charte.html [24.01.2014].

Chmiel, A., Mazur, I. (2012). *AD reception research: Some methodological considerations*.

Adam Mickiewicz University, Poznań, Poland.

Chouraki, H. (s.d.). Héloïse Chouraki. [En ligne]

<https://www.linkedin.com/pub/h%C3%A9lo%C3%AFse-chouraki/16/193/2b5>
[12.04.2014].

Dosch, E., Benecke, B. (2004): *Wenn aus Bildern Worte werden*. 3rd Edition. München:

Bayerischer Rundfunk.

Ekman, P., Friesen, W.V. (1971). Constants across cultures in the face and emotion. *Journal of Personality and Social Psychology*, 11, 124-129.

En Aparté. (2008). La formation. [En ligne] <http://www.enaparte.org/> [13.02.2014].

European Association for Studies in Screen Translation. (2010). [En ligne] <http://www.esist.org/>
[20.04.2014].

- European Blind Union. (s.d.). Key facts and figures concerning blindness and sight loss. [En ligne] <http://www.euroblind.org/resources/information/nr/215> [29.01.2014].
- Gambier, Y. (2004). La traduction audiovisuelle : un genre en expansion. *Meta : journal des traducteurs*, volume 49 numéro 1, p. 1-11 [En ligne] <http://www.erudit.org/revue/meta/2004/v/n1/009015ar.html> [03.02.2014].
- Jakobson, R. (1959). *On Linguistic Aspects of Translation. Selected Writings 2. Word and Language*. Paris: Mouton.
- Ladmiral, E. B. (2013). Dossier pédagogique : INTOUCHABLES. [En ligne] <http://www.kinomachtschule.at/data/intouchables.pdf> [20.04.2014].
- Matamala, A., Orero, P. (2013). Audiovisual translation. When modalities merge. *Perspectives. Studies in Translatology* 21 (1), 2-4.
- Mital, K.P., Smith, T.J., Hill, R.L., Henderson, J.M. (2010). Clustering of Gaze During Dynamic Scene Viewing is Predicted by Motion. *Cognitive Computation*. Springer Science, Business Media, LLC.
- Nivard, S. (2010). La CFPSAA recrute un panel de téléspectateurs d'audiodescription. [En ligne] <http://www.avh.asso.fr/rubriques/actualites/actualites.php?var=flash&infos=592> [13.03.2014].
- Ofcom. (2000). ITC Guidance on Standards for Audio Description. [38pp.] [En ligne] http://www.ofcom.org.uk/static/archive/itc/itc_publications/codes_guidance/audio_description/index.asp.html [24.01.2014].
- Royal National Institute of Blind People. (2008). A Comparative Study of Audio Description Guidelines Prevalent in Different Countries. [113pp.] [En ligne] http://www.rnib.org.uk/professionals/solutionsforbusiness/tvradiofilm/Pages/international_AD_guidelines.aspx [10.04.2014].
- Commission des affaires culturelles. (2009). Projet de loi relatif à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision. [En ligne] <http://www.senat.fr/rap/108-150/108-15036.html> ; déposé le 6 janvier 2009 [30.04.2014].
- Vercauteren, G. (2012). A narratological approach to content selection in audio description. Towards a strategy for the description of narratological time. *MonTI*. 4, 207-231.
- Vercauteren, G., Orero, P. (2013). Describing Facial Expressions: much more than meets the eye. *Quaderns. Revista de Traducción* 20, 187-199.

7. ANNEXES

7.1. Transcription de l'audiodescription

| | |
|----------|--|
| 00.00.07 | Des confettis de lumière se regroupent pour former le logo « Gaumont » |
| 00.00.26 | Un homme noir d'une trentaine d'années conduit. Les lumières de la ville font des auréoles dans la nuit. Il a le crâne rasé, il porte un blouson en cuir, dont dépasse la capuche de son sweatshirt. Il regarde la route. |
| 00.00.37 | Sur le siège passager, un homme brun, regardant la ville par la vitre entrouverte, la tête légèrement en arrière. |
| 00.00.41 | Sa barbe est broussailleuse. |
| 00.00.42 | Il est plus âgé, <u>le visage fermé</u> . [Formulation] |
| 00.00.48 | Le conducteur <u>regarde</u> son passager. [Précision et omission d'émotions] |
| 00.00.59 | Il s'arrête derrière une autre voiture à un feu rouge. |
| 00.01.04 | Il tapote sur le volant. |
| 00.01.08 | Il déboîte. |
| 00.01.14 | Il arrive à un feu rouge. |
| 00.01.16 | Il accélère. Le barbu tourne la tête vers lui. Il le <u>regarde</u> . |
| 00.01.21 | Il <u>sourit</u> . |
| 00.01.30 | La voiture de sport noire slalome dans la circulation. Le barbu est légèrement secoué. |
| 00.01.37 | La voiture file sur le quai de la Seine. Le conducteur <u>regarde</u> dans son rétroviseur. |
| 00.01.50 | Un gyrophare brille dans la nuit. |
| 00.01.57 | Philippe ne bouge pas, le conducteur le <u>regarde</u> . |
| 00.01.59 | Il fonce dans un tunnel. La voiture de police le suit de près. Il passe d'une file à l'autre. |

| | |
|----------|--|
| 00.02.04 | Philippe <u>lui jette un coup d'œil</u> . [Précision et omission d'émotions] |
| 00.02.09 | Il ne quitte pas la route des yeux. |
| 00.02.20 | Les deux voitures sortent du tunnel. Dans un tunnel du périphérique, la voiture de sport fait une queue de poisson à une autre et se dirige vers une sortie. |
| 00.02.26 | Le conducteur <u>sourit</u> . |
| 00.02.29 | Une voiture de police vient leur barrer la route. |
| 00.02.35 | Il fait marche arrière. Une autre voiture de police les bloque. |
| 00.02.39 | Des policiers portent leurs armes sur la voiture. |
| 00.02.43 | Le conducteur <u>hoche la tête</u> . |
| 00.03.06 | Il ouvre sa portière en montrant ses mains. |
| 00.03.22 | Un fauteuil roulant est plié dans le coffre. |
| 00.03.37 | Philippe roule de la tête, les yeux fermés, un filet de bave dans la barbe. |
| 00.03.45 | Philippe se cogne la tête en arrière. |
| 00.03.52 | Le conducteur remonte en voiture, il <u>jette un regard méprisant sur</u> les policiers. [Objectivité] |
| 00.04.01 | Le policier s'approche de la vitre du conducteur. |
| 00.04.05 | Le conducteur essuie la barbe de Philippe avec un mouchoir en papier. |
| 00.04.34 | Il <u>regarde</u> le mouchoir. La voiture repart, escortée par la police. |
| 00.04.38 | Gaumont présente une production QUAD En coproduction avec Gaumont, TF1 films productions, Ten Films et Chaoporp Avec la participation de CANAL + et de Cinécinéma |
| 00.04.56 | Avec François Cluzet, Omar Sy, Audrey Fleurot, Clotilde Mollet et Anne Leny |
| 00.05.02 | Musique originale : Ludovico Einaudi Son : Pascal Armant, Jean Goudier et Jean-Paul Hurier Script : Nathalie Vierny Assistant Réalisateur : Hervé Ruet Directeur de production : Laurent Sivot |

| | |
|----------|---|
| | Produit par Nicolas Duval Adassovsky, Yann Zenou et Laurent Seitoun Écrit et réalisé par Eric Toldedano et Olivier Nakache |
| 00.05.27 | Le conducteur danse au volant, Philippe <u>sourit</u> . |
| 00.05.34 | Les deux bougent la tête en arrière. |
| 00.05.47 | Le convoi sort de l'autoroute. |
| 00.05.50 | Il s'arrête devant le complexe hospitalier. |
| 00.05.57 | Le conducteur baisse sa vitre. |
| 00.06.04 | Il remonte sa vitre et allume une cigarette. |
| 00.06.09 | Il la met dans la bouche de Philippe qui prend une bouffée. |
| 00.06.18 | Il met la cigarette dans sa bouche et tourne la clé de contact. |
| 00.06.20 | Philippe le <u>regarde</u> . |
| | Il <u>hoche la tête</u> . [Formulation] |
| 00.06.24 | Deux personnes sortent de l'hôpital avec un fauteuil roulant. |
| 00.06.35 | Intouchables. |
| 00.06.36 | Inspiré d'une histoire vraie. |
| 00.06.44 | Des hommes sont assis. Leurs souliers noirs plus ou moins propres s'alignent sur un beau parquet ciré. L'un d'eux porte une paire de baskets blanches. C'est le grand noir qui conduisait la voiture de sport. Il <u>regarde autour de lui</u> . [Précision et omission d'émotions] Les autres portent la veste et souvent une cravate. La pièce est tout en moulure dorée et tapisserie ancienne. Une riche horloge trône sur une cheminée. Deux hommes discutent, un autre bâille. Face au grand noir, des œufs de Fabergé multicolores sont posés sur une commode en marqueterie. Il les regarde. |

| | |
|----------|--|
| 00.07.11 | Une femme rousse aux traits fins est assise à un bureau. |
| 00.08.39 | Derrière elle, Philippe est dans un fauteuil roulant, rasé de près. |
| 00.08.44 | Elle s'adresse aux hommes qui se succèdent en face d'elle. |
| 00.08.47 | Il regarde le luxe au bureau où il se trouve. La femme rousse <u>sourit</u> . |
| 00.08.59 | Dans l'antichambre, le grand noir regarde par la fenêtre près de la commode aux œufs. Une femme d'une quarantaine d'années entre, elle consulte une liste. Il entre dans le bureau, la femme brune derrière lui. Il se dirige vers Magalie et pose une enveloppe sur la table devant elle. Il met les mains dans ses poches, Magalie et Philippe le <u>regardent</u> . |
| 00.09.07 | Il reste debout, la femme brune sort. |
| 00.09.10 | Il <u>hoche la tête</u> . [Formulation] |
| 00.09.19 | Magalie se tourne vers Philippe. |
| 00.09.26 | Il tire un siège et s'assied. |
| 00.09.52 | Il <u>sourit</u> . |
| 00.10.09 | L'homme sort une feuille de l'enveloppe et la pose devant Magalie. |
| 00.10.16 | Il regarde Magalie <u>en souriant</u> . |
| 00.10.37 | Il lui <u>fait un clin d'œil</u> , Philippe <u>sourit</u> . |
| 00.10.42 | Il se lève. |
| 00.10.47 | Philippe pousse un petit levier du menton. |
| 00.10.53 | Son fauteuil se déplace, il sort de derrière le bureau. |
| 00.11.17 | Magalie <u>regarde</u> Philippe. |
| 00.11.33 | Il leur <u>fait un clin d'œil</u> . [Formulation] |
| 00.11.35 | Il sort. |
| 00.11.43 | L'homme longe une barre d'immeuble grise. |
| 00.11.47 | Il marche les mains dans les poches, son casque de musique autour du cou. |
| 00.11.53 | Il s'approche d'une bande qui discute. |
| 00.11.56 | Il tape dans la main de quelques types. |
| 00.12.04 | Il monte un étage et entre dans un appartement. |
| 00.12.11 | Des enfants chahutent devant leurs devoirs. |

| | |
|----------|---|
| 00.12.24 | Mina a les cheveux tressés. |
| 00.12.26 | Assis dans une baignoire sabot, il se douche pendant que deux petits se lavent les dents. |
| 00.13.04 | Il met tout le monde dehors. |
| 00.13.09 | Les enfants sont à table. Lui regarde par la fenêtre. Un ado descend d'un 4x4 noir. Il marche vers l'immeuble. |
| 00.13.18 | Le 4x4 démarre. |
| 00.13.23 | L'ado entre dans l'appartement. |
| 00.13.28 | Il part dans une autre pièce. |
| 00.13.36 | Il sort. |
| 00.13.43 | Assis près d'une fenêtre entrouverte, l'homme fume. |
| 00.13.51 | Il jette sa cigarette par la fenêtre et la ferme. |
| 00.13.55 | Il met son paquet dans sa poche. |
| 00.13.58 | Une femme noire plutôt ronde avec un foulard sur la tête pose un gros sac dans la pièce d'à côté. |
| 00.14.06 | Elle le <u>regarde</u> , il <u>baisse les yeux</u> . [Formulation + objectivité] Elle pose son manteau. Elle prend une assiette sale sur la table et l'apporte à la cuisine. |
| 00.14.16 | Il pose un œuf de Fabergé sur la table. |
| 00.14.19 | Elle le <u>regarde</u> . [Précision et omission d'émotions] |
| 00.14.52 | Il <u>tourne la tête vers la fenêtre</u> . |
| 00.14.54 | Il la <u>regarde</u> . |
| 00.15.05 | Elle s'assied en face de lui. |
| 00.15.09 | Il la <u>regarde</u> . Il <u>détourne la tête</u> . |
| 00.15.45 | Il la <u>regarde</u> . |
| 00.15.53 | Il se lève. Il sort de la pièce. Il passe devant Mina, elle le <u>regarde</u> , un tout petit garçon dans les bras. |

| | |
|----------|---|
| 00.16.04 | Elle se tourne vers la femme, celle-ci <u>pleure</u> . |
| 00.16.08 | Driss est au milieu de sa bande dans la rue, la nuit. |
| 00.16.18 | Ils sont à sept, sur un kebab et une barquette de frites. |
| 00.16.25 | L'un d'eux allume un joint. |
| 00.16.29 | On le passe a Driss. |
| 00.16.31 | Il tire dessus. |
| 00.16.42 | Il se frotte une main contre l'autre. Il souffle sa fumée dans l'air froid. |
| 00.16.53 | Un scooter passe. Ils sont quatre, assis devant un immeuble. L'un d'entre eux s'en va. |
| 00.17.00 | Driss a sa capuche sur la tête et les mains au fond des poches. |
| 00.17.14 | Driss marche dans la cité grise. Les rues sont désertes. Il est au milieu de la chaussée. Le soleil se lève à peine. |
| 00.17.35 | Il fait jour. Un train s'arrête devant lui. |
| 00.17.43 | Driss est assis dans le train, le pied sur la banquette d'en face. |
| 00.17.47 | Il s'endort. |
| 00.17.55 | Driss sort d'une bouche de métro dans les beaux quartiers. |
| 00.17.59 | Il y a des feuilles mortes sur le large trottoir. |
| 00.18.04 | Il s'arrête devant une porte cochère. |
| 00.18.06 | Il sonne. |
| 00.18.18 | La porte s'ouvre à deux battants. Il <u>hésite</u> . Il entre. |
| 00.18.22 | Il y a plusieurs voitures garées dans la cour de l'hôtel particulier. La femme brune entre dans une pièce. |

| | |
|----------|---|
| | Driss la suit, les mains dans les poches. |
| 00.18.30 | Magalie se redresse. |
| 00.18.32 | Driss <u>la fixe en souriant</u> , elle <u>baisse les yeux</u> . [Formulation] |
| 00.18.34 | Un homme entre par une porte-fenêtre, un panier à la main et un casque antibruit autour du cou. |
| 00.18.44 | Driss le <u>regarde</u> . [Formulation] Il suit la femme brune dans une autre pièce immense où trône un piano à queue. Il ralentit. |
| 00.18.52 | Les meubles de la pièce suivante sont recouverts de draps blancs. |
| 00.18.59 | Une salle à manger lambrissée. |
| 00.19.07 | Le soleil inonde la pièce. |
| 00.19.12 | Une femme fait le ménage avec un casque antibruit. |
| 00.19.27 | Une ado brune passe dans le couloir. |
| 00.19.37 | Ils entrent dans une chambre. |
| 00.19.40 | Driss regarde un portrait dans un cadre doré. |
| 00.19.45 | Le lit est couvert de coussins, les murs tapissés de bordeaux et de gros fauteuils entourent une table basse. |
| 00.19.50 | Elle lui montre une porte. Il jette un œil. |
| 00.19.53 | Il fixe l'intérieur de la salle de bains. Il pénètre dans une pièce blanche et dorée avec de grandes fenêtres. Posée au milieu du parquet à chevron, une énorme baignoire. |
| 00.20.09 | Il <u>regarde</u> la salle de bains, <u>bouche bée</u> . [Formulation] |
| 00.20.12 | Driss pousse une porte glissante. Philippe est allongé, les yeux fermés. Une femme avec le casque antibruit et une blouse blanche lui masse les jambes. Un homme dans la même tenue s'approche de la chaîne. |
| 00.20.26 | Driss traverse la pièce. Le papier est posé à côté de la photo d'une femme blonde, encadrée. Il le prend. Il le plie et se dirige vers la porte. |

| | |
|----------|---|
| 00.20.36 | Driss s'arrête. |
| 00.20.44 | Il englobe la pièce d'un mouvement de tête. Philippe <u>sourit</u> . |
| 00.21.02 | Driss <u>lève un sourcil</u> . [Formulation] |
| 00.21.06 | Il sort de la pièce et tire la porte derrière lui. |
| 00.21.11 | Driss monte un grand escalier avec un tapis rouge, un gros sac de sport sur l'épaule. Dans la chambre bordeaux, il jette le sac sur le lit. Il retire son blouson. Il le laisse tomber sur un fauteuil et se dirige vers la salle de bains. Il regarde à l'intérieur. Il saute sur le lit. |
| 00.21.27 | Il reste là, couché en étoile. Il redresse la tête. L'homme du portrait le regarde. Il porte une armure et une perruque. Driss lève le menton en regardant. Driss est dans un canapé. La femme en blouse masse Philippe. |
| 00.21.48 | Il dort. |
| 00.21.53 | Il sursaute. Il se lève. |
| 00.22.00 | Philippe est sur son lit en pyjama. |
| 00.22.02 | Driss se frotte les yeux. |
| 00.22.05 | Elle le regarde. Driss regarde Philippe. |
| 00.22.11 | Il s'approche. Il enlève le drap. |
| 00.22.14 | Il le prend par la taille et le soulève. |
| 00.22.22 | Il le porte jusqu'à son fauteuil trois pas plus loin et le pose. |

| | |
|----------|---|
| 00.22.27 | Il se tourne vers Elle. Tout doucement, Philippe tombe en avant. |
| 00.22.33 | Driss le redresse. |
| 00.22.41 | Il s'écarte d'un pas. |
| 00.22.45 | La femme en blouse blanche le regarde. Il écarte les bras. Philippe est sous la douche, Driss lui lave les cheveux. |
| 00.22.50 | Les pieds de Philippe sont pleins de mousse. |
| 00.23.03 | Driss examine deux tubes identiques. |
| 00.23.10 | Elle <u>sourit</u> . |
| 00.23.15 | Driss s'appuie contre le mur. |
| 00.23.22 | La femme en blouse dépose des habits sur le lit de Philippe. |
| 00.23.28 | Il est mal boutonné. |
| 00.23.35 | Elle s'en va. |
| 00.23.38 | Driss regarde les bas beiges sur le lit. Driss regarde Philippe, il regarde les bas, <u>il secoue la tête</u> . |
| 00.23.47 | Philippe <u>sourit</u> . |
| 00.24.04 | Il serre les poings. |
| 00.24.13 | Driss est à genoux devant Philippe, il lui <u>jette un regard noir</u> . [Formulation + objectivité] |
| 00.24.19 | Il lui enfille ses bas. Il appuie le pied de Philippe sur son épaule pour continuer. |
| 00.24.26 | Celui-ci le <u>regarde</u> . Driss lève la tête vers lui. |
| 00.24.34 | Driss le <u>foudroie du regard</u> . |
| 00.24.47 | Il repose le pied. Il prend des gants en caoutchouc. |
| 00.24.54 | Driss regarde les gants. |
| 00.24.58 | |
| 00.25.11 | En cuisine. |

| | |
|----------|---|
| 00.25.25 | Driss acquiesce. Il se dirige vers la porte. |
| 00.25.28 | Il revient sur ses pas. |
| 00.25.51 | Il sort. |
| 00.25.52 | L'ado brune tient un copain par la main. Il est bouclé. Ils sont sur le toit et admirent la vue et la nuit. |
| 00.25.58 | Ils s'embrassent. |
| 00.26.04 | Driss est assis dans un coin. |
| 00.26.25 | Driss s'allume une cigarette. Il fait jour. Il est à une fenêtre, l'homme au panier taille une haie. Magalie téléphone en faisant les cent pas dans le jardin. Il la regarde. Elle fume. |
| 00.26.36 | La véranda de la chambre de Philippe longe le jardin. Il est au lit, vêtu d'un pyjama bleu clair. |
| 00.26.40 | Philippe est sur son lit en pyjama marine, les yeux fermés. Driss le masse d'une main et tape un SMS de l'autre. Il finit son massage par une poignée de main poing contre poing en tenant la main de Philippe. Il s'assied sur le bord du lit et verse du thé dans une tasse. |
| 00.26.58 | Il le renverse sur la jambe. |
| 00.27.00 | Il essuie la jambe de Philippe. |
| 00.27.04 | Il prend la théière, il pose la main dessus. Il la retire. Il regarde Philippe. Il lui touche la jambe avec la théière. Philippe ne bouge pas. |
| 00.27.14 | Driss lui verse du thé fumant sur la jambe. |

| | |
|----------|---|
| 00.27.19 | Philippe ouvre les yeux. Driss le <u>regarde</u> . [Précision et omission d'émotions] |
| 00.27.28 | Il verse du thé. |
| 00.27.30 | Driss ouvre une enveloppe assis au bureau de Philippe. |
| 00.27.32 | Il en sort une feuille, la déplie et la montre à Philippe. |
| 00.27.42 | Il la range dans un dossier. Il prend une enveloppe bleu clair. |
| 00.27.50 | Il la met avec d'autres enveloppes identiques dans une chemise. |
| 00.27.54 | Il montre une carte publicitaire à Philippe. C'est une photo de femme. Il la regarde. |
| 00.27.59 | Il tourne la tête vers Philippe, <u>le sourire aux lèvres</u> . [Formulation] |
| 00.28.03 | Philippe le fixe. |
| 00.28.07 | Driss fait manger à Philippe. Magalie entre dans la salle à manger. |
| 00.28.13 | Driss la regarde passer. Ses fesses sont moulés dans une jupe noire. Il met la fourchette dans l'œil de Philippe. |
| 00.28.28 | Philippe tourne la page d'un livre, grâce à une cuillère en bois dans la bouche. |
| 00.28.31 | Driss lui tend le téléphone portable et continue à lire. |
| 00.28.35 | Il lui met le téléphone contre l'oreille. |
| 00.28.38 | Il lui retire la cuillère en bois. |
| 00.28.40 | La fille de la carte publicitaire masse Driss. La belle Asiatique colle sa poitrine contre son dos. |
| 00.28.47 | Le baby phone est dans le fouillis sur le lit. |
| 00.28.58 | Driss est dans la baignoire. |
| 00.29.01 | Il bat la mesure de la tête, son casque sur les oreilles. |
| 00.29.06 | Il soulève un écouteur. |
| 00.29.09 | La femme brune entre dans sa chambre. |

| | |
|----------|--|
| 00.29.16 | Elle regarde la chambre. |
| 00.29.27 | Elle s'approche du baby phone, le sac de Driss est ouvert sur le lit. Elle en sort un coup de poing américain et une matraque télescopique. Elle la replie et la remet dans le sac. Elle en sort un couteau papillon. |
| 00.29.38 | Elle le <u>fixe</u> . |
| 00.29.44 | Dans la cour, Driss ouvre la portière arrière d'un utilitaire. |
| 00.29.49 | Il <u>secoue la tête</u> . [Formulation] |
| 00.29.54 | Il regarde une voiture fuselée, moulée dans une housse. |
| 00.29.58 | La housse est ornée d'un trident. |
| 00.30.01 | Driss soulève la housse. |
| 00.30.09 | Driss regarde Philippe dans son fauteuil. Il met le contact. |
| 00.30.15 | À côté de lui, Philippe <u>sourit</u> . |
| 00.30.29 | La femme brune sort sur le perron. La porte-cochère s'ouvre devant la voiture noire. |
| 00.30.34 | Une voiture est garée sur le bateau. |
| 00.30.40 | Driss descend de voiture. |
| 00.30.43 | Un homme blond téléphone au volant. |
| 00.30.53 | Driss lui arrache son téléphone, il le sort de la voiture. |
| 00.30.58 | Il lui colle le nez sur un panneau. |
| 00.31.10 | La femme brune <u>ouvre de grands yeux</u> . [Objectivité] |
| 00.31.12 | Dans une galerie, Philippe admire une toile minimaliste, une jeune femme à ses côtés. Driss s'assied derrière lui avec un paquet de m&m's. |
| 00.31.38 | Elle regarde Philippe. |
| 00.31.44 | Elle s'éloigne. Driss s'approche de Philippe. |
| 00.32.14 | Il ouvre la bouche. |
| 00.32.17 | Driss mange un m&m's, Philippe le regarde. |

| | |
|----------|--|
| 00.32.20 | Driss en gobe deux. |
| 00.32.23 | Philippe <u>est bouche bée.</u> |
| 00.32.40 | Il lève les mains au ciel. Philippe ouvre la bouche. |
| 00.32.54 | Il lui met un m&m's dans la bouche. |
| 00.33.03 | Driss regarde Philippe. |
| 00.33.06 | Philippe est dans un café au milieu d'un parc. Driss fume dehors, il neige. Un homme aux cheveux gris s'approche de Philippe, celui-ci <u>fait un sourire en coin.</u> |
| 00.33.16 | L'homme lui fait la bise. |
| 00.33.26 | Il s'assied. |
| 00.33.28 | Il croise les mains. |
| 00.33.33 | Philippe <u>hausse les sourcils.</u> |
| 00.33.50 | Philippe <u>détourne les yeux.</u> |
| 00.34.06 | Philippe regarde dehors. Driss shoote dans une balle de neige. |
| 00.34.20 | L'homme <u>lève les sourcils.</u> |
| 00.34.44 | L'homme <u>fait la moue.</u> |
| 00.34.49 | Magalie passe devant la chambre de Driss. Il la guette et sort. |
| 00.34.59 | Il indique sa chambre. |
| 00.35.06 | Ils entrent dans la salle de bains de Driss. |
| 00.35.08 | Il <u>sourit de toutes ses dents.</u> [Formulation] |
| 00.35.17 | Elle <u>ouvre la bouche et les yeux.</u> |
| 00.35.21 | Elle croise les bras. |
| 00.35.30 | <u>Les yeux de Magalie pétillent.</u> [Formulation] |
| 00.35.35 | <u>Le sourire de Driss retombe.</u> [Formulation] |
| 00.35.38 | Elle défait un bouton de son chemisier. |
| 00.35.45 | Il retire son T-shirt et baisse son bas de survêtement. |
| 00.35.50 | Elle quitte la pièce, il lève les yeux. |

| | |
|----------|---|
| 00.35.56 | Il lui court après, il s'arrête sur le pas de sa porte. |
| 00.36.00 | L'ado brune passe dans le couloir. Elle se retourne sur lui. |
| 00.36.07 | Philippe est au coin du feu, il ferme les yeux. |
| 00.36.12 | Magalie écrit. |
| 00.36.31 | La femme brune coupe le baby phone de Driss. |
| 00.36.36 | Ils mangent dans la cuisine. |
| 00.37.00 | Driss la regarde. Il <u>hoche imperceptiblement la tête</u> . [Formulation] |
| 00.37.10 | Elle lèche la cuillère de Nutella. |
| 00.37.15 | Elle ferme les yeux, il <u>sourit</u> . |
| 00.37.22 | Elle le regarde, elle <u>sourit</u> . |
| 00.37.27 | Elle secoue la tête. |
| 00.37.35 | Elle <u>hausse les épaules</u> . |
| 00.37.41 | Il <u>baisse les yeux</u> . |
| 00.37.45 | Elle <u>se fige</u> . |
| 00.37.54 | Il se lève en tirant la langue. Il tapote ses deux index. Il sort. |
| 00.37.59 | Driss dort dans son lit. |
| 00.38.01 | Il ouvre les yeux, il se tourne vers le baby phone. |
| 00.38.04 | Il le fait tomber et repose la tête sur son oreiller. |
| 00.38.10 | Il ouvre les yeux. |
| 00.38.15 | Il se lève. |
| 00.38.17 | Il entre dans la chambre de Philippe. |
| 00.38.21 | Il le regarde, il s'approche du lit. |
| 00.38.24 | Allongé sur le dos, raide, Philippe fixe le plafond, bouche ouverte. Driss se penche au-dessus de lui. |
| 00.38.30 | Philippe tourne les yeux vers lui. |
| 00.38.33 | Driss traverse la pièce. |
| 00.38.36 | Il allume la lumière de la salle de bains. |

| | |
|----------|---|
| 00.38.47 | Il revient avec un gant mouillé, il le pose délicatement sur la joue de Philippe. Il le maintient de sa grande main. |
| 00.38.55 | Il déplace le gant sur son front. |
| 00.39.09 | Il se penche au-dessus de lui, Philippe ferme les yeux. |
| 00.39.12 | De la sueur perle sur son visage. |
| 00.39.19 | Philippe ouvre les yeux, ses lèvres bougent, il tremble un peu. |
| 00.39.25 | Driss garde la main sur le gant et les yeux dans ceux de Philippe. |
| 00.39.28 | Il hoche lentement la tête. |
| 00.39.39 | Il pose l'autre main sur la joue de Philippe. |
| 00.39.44 | Il déplace sa main sur son cou, sur son menton. |
| 00.39.51 | Driss fume dans le jardin devant la porte de Philippe. |
| 00.39.59 | Philippe dort. |
| 00.40.01 | Driss est assoupi dans le fauteuil à ses côtés. |
| 00.40.04 | Philippe ouvre les yeux. Driss se lève. |
| 00.40.08 | Il s'approche. |
| 00.40.10 | Il soulève Philippe, celui-ci le <u>fixe</u> . |
| 00.40.12 | Il le prend à bras-le-corps et le met dans son fauteuil. |
| 00.40.24 | Il pose ses mains à plat sur les accoudoirs et le sangle <u>sans le quitter des yeux</u> . |
| 00.40.32 | Il lui jette deux plaids sur les genoux et l'emmène. |
| 00.40.40 | Driss pousse la porte. |
| 00.40.44 | Il se précipite dehors en poussant le fauteuil. |
| 00.40.46 | Sur le quai de la Seine, Driss pousse Philippe dans la nuit. |
| 00.41.22 | Driss <u>fronce les sourcils</u> . |
| 00.41.31 | Deux filles montent dans un taxi. |
| 00.41.38 | Philippe <u>sourit</u> . |
| 00.41.45 | Philippe <u>regarde devant lui</u> . |
| 00.42.12 | Driss s'arrête. Il vient à côté du fauteuil. |
| 00.42.20 | Philippe <u>sourit</u> . |
| 00.42.23 | Il <u>cesse de sourire</u> et <u>fronce les sourcils</u> . [Formulation] |

| | |
|----------|---|
| | Son visage se ferme et se déforme. |
| | Driss le regarde. |
| 00.42.27 | Philippe devient rouge, ses joues tremblent. |
| 00.42.34 | Driss sort un joint de sa poche. |
| | Philippe se tourne vers lui. |
| 00.42.37 | Il l'allume et le présente devant la bouche de Philippe. |
| 00.42.41 | Il crache sa fumée. |
| 00.42.44 | Philippe prend une bouffée. |
| 00.42.46 | Deux, trois. |
| 00.42.49 | Driss reprend le joint. |
| 00.42.53 | Driss met le joint dans la bouche de Philippe. |
| 00.42.55 | Celui-ci ferme les yeux, les rouvre. |
| 00.43.01 | Les deux hommes sont assis dans une brasserie. |
| 00.43.08 | Philippe <u>sourit</u> . |
| 00.43.17 | Driss mange. |
| 00.43.37 | Il <u>regarde en l'air</u> . [Formulation] |
| 00.43.43 | <u>Ses yeux brillent</u> . [Formulation] |
| 00.43.50 | Driss arrête de manger. |
| | Il <u>ouvre de grands yeux</u> . [Formulation] |
| 00.44.00 | Driss regarde Philippe, celui-ci sourit, <u>des larmes dans les yeux</u> . [Formulation] |
| 00.44.10 | Le trottoir est humide devant le café des deux magots. |
| | Derrière la vitre, Driss donne à manger à Philippe. |
| 00.44.19 | Le serveur arrive du fond de la salle presque vide. |
| | Driss renverse son verre. |
| 00.44.45 | La table est débarrassée. |
| 00.45.03 | Driss lui approche un verre avec une paille. |
| | Il <u>sourit</u> . |
| 00.45.39 | Il regarde dehors, <u>les yeux humides</u> . |
| 00.45.43 | Driss le <u>regarde</u> . |

| | |
|----------|---|
| 00.46.06 | Driss <u>lève les sourcils</u> . |
| 00.46.10 | Philippe <u>sourit</u> . |
| 00.46.19 | Driss <u>sourit</u> . |
| 00.46.21 | Il acquiesce. |
| 00.46.24 | Philippe le <u>fixe</u> . |
| 00.46.28 | Driss se redresse, il <u>fronce les sourcils</u> . |
| 00.46.44 | Driss s'allume une cigarette. Il est dans son quartier. |
| 00.46.51 | Des enfants sortent du collège. Deux d'entre eux se donnent des coups de pied. Driss les regarde. Mina discute avec des copines. |
| 00.47.00 | Elle rejoint Driss. |
| 00.47.06 | Ils montent dans l'utilitaire de Philippe. |
| 00.47.09 | Elle obéit. Driss démarre. |
| 00.47.18 | Il la regarde. |
| 00.47.20 | Elle le <u>regarde de haut en bas</u> . [Formulation] Elle se détourne. |
| 00.47.28 | Elle le <u>fixe</u> . |
| 00.47.50 | Elle le regarde. |
| 00.47.59 | Driss se concentre sur la route. |
| 00.48.03 | Driss sort du commissariat avec l'ado croisé chez lui. L'ado a les yeux baissés, les mains dans les poches. |
| 00.48.20 | Ils s'arrêtent devant l'utilitaire. |
| 00.48.31 | L'ado s'en va. |
| 00.48.33 | Driss monte dans l'utilitaire. Il roule en regardant partout. Dans une allée, l'ado court vers le 4x4 noir. |

| | |
|----------|--|
| | Il monte dedans. |
| | Driss le regarde. |
| 00.48.45 | Driss <u>secoue la tête</u> . |
| 00.48.47 | Philippe dicte, les yeux mi-clos. |
| 00.48.54 | Magalie écrit. |
| 00.49.01 | Philippe ouvre la bouche, la referme. Il jette un coup d'œil sur le côté. |
| 00.49.11 | Driss fait boire Philippe à la paille. |
| 00.49.15 | Il le <u>regarde</u> . |
| 00.49.22 | Magalie le <u>regarde</u> , tête inclinée. |
| 00.49.46 | Philippe <u>fait la moue</u> . [Formulation] |
| 00.49.48 | Magalie <u>lève les sourcils</u> . [Formulation] |
| 00.49.56 | Philippe <u>détourne la tête</u> . [Formulation] Driss le <u>regarde</u> . |
| 00.50.01 | Magalie lève la tête. Philippe <u>regarde</u> Driss. |
| 00.50.29 | Philippe <u>regarde</u> Magalie. [Précision et omission d'émotions] |
| 00.50.49 | Il prend une enveloppe sur le bureau. |
| 00.50.55 | Il se met à l'autre bout de la pièce. Driss téléphone. |
| 00.51.20 | Il colle le téléphone contre la tête de Philippe, celui-ci secoue la tête, le téléphone tombe. |
| 00.51.36 | Il le reprend. |
| 00.51.42 | Driss <u>sourit</u> . |
| 00.51.58 | Il pose le téléphone. |
| 00.52.05 | Magalie se lève. |
| 00.52.15 | Driss et Magalie sortent. |
| 00.52.19 | Dans un hall de théâtre. |
| 00.52.30 | Driss dépose un manteau au vestiaire. Il s'approche. |

| | |
|----------|--|
| 00.52.43 | Il pousse le fauteuil de Philippe. |
| 00.52.54 | Philippe <u>sourit</u> . |
| 00.53.12 | Philippe <u>rigole en silence</u> . [Formulation] Philippe et Driss sont au premier rang d'une loge de dix places. |
| 00.53.24 | Il tape sur l'épaule de son voisin, accompagné d'une jeune femme blonde. |
| 00.54.06 | Il tire la langue. |
| 00.54.10 | Le noir se fait. Levée du rideau. Le chanteur est habillé de feuillage vert. |
| 00.54.15 | <u>Le sourire de Driss disparaît</u> . |
| 00.54.30 | Philippe <u>sourit</u> . |
| 00.54.32 | Driss <u>se tape la tête sur son épaule</u> . |
| 00.54.50 | Dans la bibliothèque, Driss feuillette un album photo. |
| 00.54.56 | Philippe roule jusqu'à lui. |
| 00.54.59 | Driss descend de l'échelle. |
| 00.55.01 | Sur la photo, Philippe est debout, à coté d'un bar, il lève les yeux vers Driss. |
| 00.55.12 | Philippe a <u>le visage fermé</u> . |
| 00.55.25 | Il pose l'album. |
| 00.55.26 | Il quitte la pièce. |
| 00.55.27 | Philippe <u>regarde dans le vide</u> . |
| 00.55.29 | L'adolescente brune entre dans la chambre de Driss. |
| 00.55.31 | Il peint sur une toile. |
| 00.55.52 | Driss claque la porte. |
| 00.55.57 | La femme brune remplace la photo au fauteuil par celle au bar. |
| 00.56.03 | Philippe regarde dehors. |
| 00.56.06 | La porte s'ouvre. |
| 00.56.07 | Elle glisse la photo dans le dossier putes. |
| 00.56.11 | Philippe se tourne vers lui. |
| 00.56.17 | Philippe et la femme se regardent. |

| | |
|----------|--|
| 00.56.34 | Ils se tournent tous les deux vers la femme brune. |
| 00.56.37 | Elle <u>hausse les épaules</u> . [Formulation] |
| 00.56.55 | Yvonne acquiesce. |
| 00.57.07 | Driss sort. |
| 00.57.12 | Elle hausse les épaules et secoue la tête. |
| 00.57.14 | Devant sa toile, Driss hoche la tête. Il croise et décroise les bras pour s'échauffer. Il trempe un petit rouleau dans la peinture bleue et peint une grosse bande horizontale. |
| 00.57.27 | Il s'éloigne de la toile et la regarde, pose le rouleau bleu et en prend un dans un pot de noir. |
| 00.57.33 | Driss ouvre les rideaux de la chambre. |
| 00.57.35 | Il étire la jambe droite de Philippe, en se mordant les lèvres, concentré. |
| 00.57.39 | La gauche. |
| 00.57.41 | Il le soulève. |
| 00.57.42 | Philippe <u>sourit</u> , Driss l'arrose. |
| 00.57.49 | Il le coiffe. |
| 00.57.51 | Dans sa chambre, Driss peint. |
| 00.57.54 | Driss enfle un pull à Philippe d'un geste sûr et précis |
| 00.57.57 | Il lui met ses chaussures. |
| 00.57.58 | Driss danse avec Philippe dans les bras. |
| 00.58.02 | Marcelle tend des gants à caoutchouc à Driss. Il les regarde. Il <u>fronce les sourcils</u> . Il les prend. Marcelle lui pose la main sur l'épaule, elle lui <u>fait un clin d'œil</u> en partant. |
| 00.58.09 | Driss projette des gouttes de peinture rouge sur sa toile. Il éclabousse le portrait. |
| 00.58.15 | Driss essaie un costume dans une boutique avec Philippe. |

| | |
|----------|--|
| 00.58.18 | Driss trie le courrier sous les yeux de Philippe. |
| 00.58.20 | Driss tire le fauteuil de Philippe dans une prairie enneigé. Il lui envoie une boule de neige dessus. |
| 00.58.26 | Philippe regarde sa fille. |
| 00.58.32 | Driss écoute au baby phone. |
| 00.58.41 | Elle se tourne en boule sur son lit. |
| 00.58.42 | Devant sa toile, Driss fume. |
| 00.58.44 | Driss danse sur le toit. |
| 00.58.50 | Magalie regarde la toile peinte par Driss. |
| 00.59.00 | Philippe regarde la toile. |
| 00.59.02 | Il incline la tête. |
| 00.59.08 | Magalie hausse les épaules. Elle regarde la toile. Driss s'approche pour l'embrasser. |
| 00.59.17 | Driss fait un jogging. |
| 00.59.19 | Philippe le suit au fauteuil. |
| 00.59.30 | Ils sont dans un garage. |
| 00.59.44 | Ils foncent en fauteuil sur le pont des arbres. Driss est debout à l'arrière. |
| 00.59.49 | Une femme asiatique en peignoir de soie masse les oreilles de Philippe. Il <u>sourit</u> . Driss fume un joint, torse nu. Une autre femme le masse. Il donne une bouffée à Philippe. |
| 01.00.07 | La masseuse descend sur le torse de Philippe. |
| 01.00.15 | Driss dévale le grand escalier. Il regarde le courrier. |
| 01.00.21 | Dans une vitrine, Driss montre des boucles d'oreille en diamant à une femme. |
| 01.00.27 | Il sort de la bijouterie en poussant Philippe dans son fauteuil. |

| | |
|----------|--|
| 01.00.29 | Philippe a un diamant à l'oreille. |
| 01.00.33 | Driss a une oreillette. |
| 01.00.36 | Philippe <u>sourit</u> . |
| 01.01.02 | Un voiturier leur ouvre la portière. |
| 01.01.05 | Driss l'installe en voiture. |
| 01.01.19 | Le voiturier charge le fauteuil dans le coffre de la voiture de sport. |
| 01.01.23 | Une cinquantaine de personnes en costume et robe cocktail sont assises en rangs. Philippe est devant, Yvonne à sa droite, l'homme aux cheveux gris à sa gauche. Des bougies illuminent le grand salon et les domestiques en livret se tiennent derrière les invités. |
| 01.01.39 | Un orchestre joue pour eux. |
| 01.01.54 | Driss se faufile entre deux rangées. |
| 01.02.02 | Magalie le <u>regarde</u> . |
| 01.02.04 | Il s'adresse à son voisin. |
| 01.02.16 | L'homme se lève. |
| 01.02.19 | Toute la rangée se lève et se décale. |
| 01.02.21 | Une femme, robe violette, reste debout au bout du rang. |
| 01.02.26 | Driss porte un costume noir et une chemise blanche. |
| 01.02.33 | Driss <u>sourit</u> . Magalie <u>le regarde de haut en bas</u> . |
| 01.02.38 | Il incline la tête. |
| 01.02.40 | Il se dandine, se tourne vers son voisin. |
| 01.02.57 | L'homme le <u>fixe</u> . |
| 01.02.59 | Driss passe dans un couloir. |
| 01.03.00 | Il s'arrête. |
| 01.03.01 | Il change de direction. |
| 01.03.03 | Il ouvre une porte. |
| 01.03.05 | L'adolescente brune est prostrée sur son lit. |
| 01.03.09 | Il entre. |

| | |
|----------|---|
| 01.03.10 | Il allume. |
| 01.03.17 | Il la prend par les bras. |
| 01.03.22 | Il prend une boîte sur la table de nuit. |
| 01.03.45 | Elle lui <u>lance un regard</u> . [Formulation] |
| 01.03.55 | Driss incline la tête. |
| 01.04.15 | Il va vers la porte. |
| 01.04.21 | Il revient. |
| 01.04.24 | Elle <u>sourit</u> . [Formulation des descriptions] |
| 01.04.27 | L'homme aux cheveux gris et Philippe fixent quelque chose. |
| 01.04.35 | Ils sont face à la toile de Driss, encadrée et accrochée au mur. |
| 01.04.38 | L'homme se tourne vers Philippe. |
| 01.04.56 | Il s'approche de la toile. |
| 01.04.59 | Philippe <u>sourit</u> . |
| 01.05.09 | Yvonne mange un mini éclair en chocolat. |
| 01.05.17 | Elle croque dans son éclair. |
| 01.05.39 | Elle croque dans un mini-éclair en café. |
| 01.05.43 | Elle <u>se fige</u> . |
| 01.05.48 | Il lui <u>fait un clin d'œil</u> . |
| 01.05.49 | Elle jette son bout d'éclair dans son assiette. |
| 01.05.52 | Un homme porte des chaises empilées. L'orchestre reballe les instruments. Philippe les regarde. |
| 01.06.04 | Driss <u>se redresse</u> . |
| 01.06.16 | Driss tire sur sa cigarette. Le chef d'orchestre lève les mains. |
| 01.06.33 | Driss hausse les épaules. |
| 01.07.02 | Driss sautille en tenant des rênes invisibles. |
| 01.07.07 | Il se tape sur la fesse. |

| | |
|----------|--|
| 01.07.09 | Driss est allongé sur une méridienne. |
| 01.07.14 | Philippe <u>sourit</u> . |
| 01.07.31 | Driss se redresse. |
| 01.07.53 | Driss donne une bouffée de joint à Philippe. |
| 01.07.57 | Les deux <u>sourient</u> . |
| 01.08.08 | Driss revient avec un iPod. |
| 01.08.15 | Il appuie sur un bouton. |
| 01.08.27 | Driss danse. |
| 01.08.29 | Philippe <u>sourit</u> . |
| 01.08.31 | Il met en route le jeu de jambes. |
| 01.08.40 | Philippe le regarde, le personnel de la maison aussi. Philippe <u>sourit</u> . Yvonne et Marcelle se trémoussent un peu. |
| 01.08.47 | Albert fixe Driss. |
| 01.08.52 | Celui-ci danse face aux musiciens qui battent la mesure. |
| 01.08.56 | Il écarte les bras. |
| 01.09.11 | Philippe regarde les autres danser. |
| 01.09.18 | Albert saute et tourne. |
| 01.09.20 | Driss prend la main d'Yvonne et la fait tourner. |
| 01.09.23 | Philippe <u>plisse les yeux de bonheur</u> . [Formulation + Précision et omission d'émotions] |
| 01.09.28 | Albert glisse sur le parquet. |
| 01.09.31 | Driss l'aide à se relever. |
| 01.09.34 | Yvonne se trémousse et Marcel se déhanche. |
| 01.09.36 | Albert <u>sourit</u> . |
| 01.09.40 | Driss chante en playback pour Philippe. Il écarte les bras et il tourne. |
| 01.09.51 | Driss danse, <u>le sourire aux lèvres</u> , les yeux plantés dans ceux de Philippe. |
| 01.09.54 | Philippe lui <u>sourit</u> . |
| 01.09.56 | Driss borde Philippe dans son lit. |
| 01.10.04 | Il le regarde. |

| | |
|----------|---|
| 01.10.10 | Driss sort quelque chose de sa poche. |
| 01.10.18 | Il pose la lettre sous le nez de Philippe. |
| 01.10.21 | Il s'éloigne. |
| 01.10.26 | Il reprend l'enveloppe. |
| 01.10.30 | Il montre une photo à Philippe. |
| 01.10.35 | Celui-ci <u>hausse les sourcils</u> . Driss la regarde. |
| 01.10.48 | Driss montre la carte à Philippe en hochant la tête. |
| 01.10.53 | Philippe le regarde. |
| 01.11.11 | Il pose la photo debout sur la table de nuit. |
| 01.11.20 | Il éteint et il sort. |
| 01.11.24 | Philippe <u>pince les lèvres</u> . |
| 01.11.25 | Il se tourne vers la photo. |
| 01.11.30 | Philippe est devant un miroir, Yvonne et Driss l'examinent. |
| 01.11.33 | Il porte un gilet gris et une veste bleu foncé. |
| 01.11.35 | Driss lui met une casquette. |
| 01.11.48 | Philippe porte un pull gris. |
| 01.11.50 | Driss lui montre une veste et un blouson. |
| 01.11.51 | Philippe porte le blouson. |
| 01.11.53 | Driss lui met un bob. |
| 01.11.56 | Driss sautille, une bombe sur la tête. Yvonne sort des foulards. |
| 01.12.08 | Philippe ferme les yeux et les rouvre. |
| 01.12.16 | Yvonne se retourne, <u>la main sur la bouche</u> . |
| 01.12.19 | Bastien sort de cours. |
| 01.12.26 | Driss l'attrape par le col. |
| 01.12.29 | Il le colle contre le mur. |
| 01.13.00 | Philippe et Yvonne regardent la place du palais royal par la fenêtre d'un café. |

| | |
|----------|---|
| 01.13.05 | Elle regarde sa montre. |
| 01.13.08 | Philippe porte une chemise grise avec une lavallière, le costume en velours bleu foncé et la casquette. |
| 01.13.17 | Il regarde autour de lui. Yvonne fronce les yeux. Elle hoche la tête. |
| 01.13.20 | Elle la lui retire. |
| 01.13.39 | Yvonne se tourne et lève le doigt. |
| 01.13.42 | La voiture de sport déboule entre deux tours de bureaux. |
| 01.13.49 | Driss se gare sur un emplacement pour handicapés. |
| 01.13.54 | Derrière les fenêtres des bureaux, des femmes font le ménage. |
| 01.13.57 | Les yeux de Driss passent de fenêtre en fenêtre. |
| 01.14.00 | Une femme nettoie l'une d'elles. |
| 01.14.02 | Il baisse sa vitre. |
| 01.14.05 | C'est sa mère. |
| 01.14.09 | Il la regarde. |
| 01.14.16 | Yvonne fait boire Philippe à la paille. |
| 01.14.22 | Il détourne la tête. Elle pose le verre. |
| 01.14.29 | Il fait nuit. |
| 01.14.30 | La mère de Driss et d'autres femmes sortent de la tour de bureaux. |
| 01.14.33 | Driss les regarde de la voiture. |
| 01.14.38 | Sa mère <u>sourit</u> et part de son côté. |
| 01.14.40 | Il la suit des yeux. |
| 01.14.50 | Il sort son téléphone. |
| 01.15.15 | Driss raccroche. Yvonne éloigne le téléphone de l'oreille de Philippe. |
| 01.15.22 | Driss met le contact. |

| | |
|----------|--|
| 01.15.31 | Yvonne pousse le fauteuil de Philippe jusqu'à la porte du café. |
| 01.15.36 | Ils sortent. |
| 01.15.38 | Une femme châtain à la peau claire les croise. |
| 01.15.47 | Il fait nuit. |
| 01.15.49 | Driss pousse Philippe. |
| 01.15.51 | Ils longent un hangar. |
| 01.15.53 | Ils sourient tous les deux. |
| 01.15.58 | Une hôtesse les accueille au bas de la passerelle d'un avion. |
| 01.15.04 | L'hôtesse fait boire une flûte de champagne à Philippe. |
| 01.16.18 | Driss serre sa ceinture à plusieurs reprises. |
| 01.16.28 | L'avion roule sur le tarmac. Driss regarde par le hublot à travers les gouttes de pluie. Philippe et Driss sont assis dans de gros fauteuils de cuir beige. L'hôtesse s'affaire un peu plus loin. |
| 01.16.38 | Philippe le regarde. |
| 01.16.50 | L'avion décolle dans la nuit. |
| 01.16.57 | Les lumières de la cabine sont éteintes. |
| 01.16.59 | Philippe regarde dehors. |
| 01.17.01 | Driss secoue la tête. |
| 01.17.06 | Il repose la main de Philippe sur son accoudoir. |
| 01.17.16 | Philippe <u>sourit</u> . |
| 01.17.23 | L'hôtesse arrive du fond de l'appareil. Elle remet une pochette cadeau à Driss. |
| 01.17.28 | Il regarde Philippe. |
| 01.17.30 | Celui-ci sourit. |
| 01.17.33 | Dans le paquet, une enveloppe. |
| 01.17.36 | Dans l'enveloppe, des billets de cent euros. |
| 01.17.38 | Driss <u>sourit</u> . |
| 01.18.03 | Un trou d'air les secoue. |
| 01.18.05 | Driss <u>regarde</u> Philippe. |

| | |
|----------|--|
| 01.18.11 | Philippe <u>sourit</u> . |
| 01.18.20 | L'avion entame sa descente dans le soleil levant. |
| 01.18.35 | Une grosse berline noire roule sur les lacets d'une route de montagne bordée d'herbe verte et de sapins. |
| 01.18.45 | Driss pousse le fauteuil de Philippe à côté de la voiture. Ils s'arrêtent. |
| 01.18.48 | Des voiles de parapentes dansent au-dessus des piques et des neiges éternelles. |
| 01.18.56 | Philippe <u>sourit</u> . |
| 01.18.59 | On ferme la combinaison de Philippe. |
| 01.19.02 | On l'attache à l'homme aux cheveux gris derrière lui. |
| 01.19.05 | Driss est allongé dans l'herbe. |
| 01.19.10 | On lui met un casque. |
| 01.19.22 | Driss s'en va. |
| 01.19.33 | Driss est équipé. |
| 01.19.34 | Quatre hommes portent Philippe et courent pour le lancement. |
| 01.19.39 | L'immense voile multicolore de Philippe s'ouvre. |
| 01.19.41 | Driss la regarde, un homme s'attache à lui. |
| 01.19.55 | Philippe et l'homme aux cheveux gris décollent dans le vide. |
| 01.19.57 | La voile de Driss et de son moniteur se gonfle. |
| 01.20.05 | Il vole sur le ciel bleu parsemé de nuages. |
| 01.20.19 | Philippe <u>sourit</u> . Driss <u>regarde partout autour de lui</u> . |
| 01.20.35 | Les deux parapentes virevoltent. |
| 01.21.01 | Driss <u>sourit</u> . |
| 01.21.14 | Il fait nuit dans la cour de l'hôtel particulier. |
| 01.21.17 | Driss sort Philippe de la voiture. |
| 01.21.33 | Yvonne les regarde par la fenêtre. |
| 01.21.36 | Driss pousse le fauteuil de Philippe vers l'entrée, Yvonne les accueille. |

| | |
|----------|---|
| 01.21.42 | L'ado se tourne vers Driss. |
| 01.21.51 | Il lui donne une enveloppe. |
| 01.21.53 | Il se touche la tempe. |
| 01.21.59 | Il le prend par le bras. |
| 01.22.02 | Driss fait entrer l'ado dans sa chambre. |
| 01.22.38 | Driss sort. |
| 01.22.40 | L'ado se laisse tomber sur le lit. |
| 01.22.42 | Philippe fixe un tableau. |
| 01.22.48 | Driss téléphone dehors. |
| 01.23.04 | Driss entre par la porte fenêtre, puis la ferme. |
| 01.23.07 | Il retire sa capuche et regarde Philippe. |
| 01.23.18 | Driss ferme les yeux. |
| 01.23.20 | Il regarde à droite, à gauche. Il s'assied. |
| 01.23.26 | Il regarde le tableau. |
| 01.23.27 | Une femme brune, de dos, un drap sur les hanches. |
| 01.23.30 | Driss passe de Philippe au tableau. |
| 01.23.41 | Driss <u>lève les yeux au ciel</u> . |
| 01.23.46 | Philippe jette un coup d'œil à Driss. |
| 01.24.08 | Driss regarde Philippe. |
| 01.24.10 | Il secoue la tête, <u>lèvres serrées</u> . Il se tourne vers le tableau. |
| 01.24.17 | Philippe se remet face au tableau. |
| 01.24.19 | Driss le regarde, il baisse les yeux. |
| 01.24.28 | Philippe baisse les yeux. |
| 01.24.29 | Il se tourne vers Driss sans le regarder. |
| 01.24.40 | Philippe jette un coup d'œil à Driss. |
| 01.25.07 | Driss lève les yeux vers le tableau. |
| 01.25.09 | Il <u>déglutit</u> . [Formulation des descriptions] |
| 01.25.11 | Philippe le <u>regarde</u> . [Formulation] |
| 01.25.15 | <u>Les yeux de Driss brillent</u> . [Formulation] |

| | |
|----------|---|
| 01.25.17 | Il <u>fait oui de la tête</u> . [Formulation] |
| 01.25.32 | Les deux hommes se regardent droit dans les yeux, <u>mâchoires serrées</u> . [Formulation] |
| 01.25.40 | Driss se lève. |
| 01.25.41 | Il pousse Philippe. |
| 01.25.55 | Bastien traverse la cour, des croissants à la main. |
| 01.25.57 | Yvonne lui ouvre. |
| 01.26.05 | Il porte une barrette. |
| 01.26.13 | Il s'en va. |
| 01.26.16 | Il court. |
| 01.26.18 | Driss ferme son sac. |
| 01.26.19 | Il prend son blouson. |
| 01.26.21 | Magalie entre dans sa chambre, elle sourit. |
| 01.26.31 | Il met son blouson et le baby phone. |
| 01.26.41 | Il prend son sac. |
| 01.26.43 | Il <u>sourit</u> . |
| 01.26.50 | Le sourire de Driss disparaît. |
| 01.26.52 | Frédérique est brune avec les cheveux courts et les yeux bleus. |
| 01.26.57 | Elle parcourt la chambre. |
| 01.26.59 | Driss la suit du regard. |
| 01.27.00 | Il se tourne vers Magalie et hoche la tête. |
| 01.27.03 | Elle hausse les sourcils. |
| 01.27.06 | Elle <u>ouvre les yeux plus grands</u> . |
| 01.27.09 | Il <u>sourit</u> . |
| 01.27.12 | Il <u>ne sourit plus</u> . |
| 01.27.19 | Il lui tend la main. Elle la serre, et elle s'approche pour lui dire à l'oreille... |
| 01.27.45 | Il lui tape sur l'épaule. |
| 01.27.56 | Des hommes sont assis dans l'antichambre. Driss <u>sourit</u> . |

| | |
|----------|---|
| 01.27.54 | Dans le hall, Driss passe le baby phone autour du cou d'Yvonne. |
| 01.27.59 | Elle hoche la tête. |
| 01.28.11 | Ils se sourient. Elle tripote le cordon du baby phone. |
| 01.28.23 | Il la serre contre lui. |
| 01.28.24 | Il la désigne du doigt. |
| 01.28.30 | Il sort dans la cour. |
| 01.28.35 | Il se retourne. |
| 01.28.39 | Elle lui tend un dossier. |
| 01.28.44 | Il le prend. |
| 01.28.48 | Elle acquiesce. Il s'éloigne. |
| 01.28.51 | Adama est avachi contre la voiture. |
| 01.28.55 | Driss tire Adama par son blouson. |
| 01.28.57 | Philippe est assis derrière une fenêtre. Il les regarde. |
| 01.29.06 | Il y a une voiture garée devant l'entrée. |
| 01.29.08 | Driss frappe sur le toit. |
| 01.29.10 | Il se penche vers la vitre. |
| 01.29.11 | Le conducteur est au téléphone. |
| 01.29.13 | Driss le regarde. |
| 01.29.25 | Driss regarde le conducteur. |
| 01.29.34 | Ils marchent côte à côte. |
| 01.29.35 | Driss chasse Adama de la main. |
| 01.29.40 | Adama s'éloigne. |
| 01.29.42 | Driss ouvre le dossiers putes, il en sort la photo de Philippe en fauteuil. |
| 01.29.47 | Il la <u>fixe</u> . |
| 01.29.55 | Il lève la tête. |
| 01.29.57 | Il jette le dossier dans une poubelle. |
| 01.29.59 | Il met la photo dans la poche intérieure de sa veste. |
| 01.30.01 | Philippe s'éloigne de la fenêtre. |

| | |
|----------|--|
| 01.30.06 | Le jour tombe. |
| 01.30.07 | Un train ralentit au pied de barres d'immeubles. |
| 01.30.09 | Adama et Driss sont au-dessus des voies. Ils le regardent. |
| 01.30.12 | Driss jette un coup d'œil à Adama. |
| 01.30.20 | Le train s'arrête en gare. |
| 01.30.22 | Les passagers descendent. |
| 01.30.23 | La mère de Driss marche sur le quai. |
| 01.30.25 | Elle remonte son sac sur son épaule. |
| 01.30.27 | Adama la <u>fixe</u> . |
| 01.30.31 | Le regard de Driss navigue entre le quai et la sortie sur sa droite. |
| 01.30.47 | La mère a de gros sacs plastic à la main. |
| 01.30.49 | Driss et Adama vont à sa rencontre. |
| 01.30.52 | Elle marche, les yeux baissés, le pouce dans la bandoulière de son sac à main. |
| 01.30.55 | Elle s'arrête devant Driss et Adama. |
| 01.30.56 | Driss lui prend ses sacs. Il les partage avec Adama. |
| 01.31.00 | Elle reprend sa route, les deux garçons à ses côtés. |
| 01.31.13 | Un homme en blouse blanche est assis à la droite de Philippe dans la salle à manger. Il s'étire discrètement. |
| 01.31.18 | Yvonne entre, un plateau à la main. |
| 01.31.22 | Elle le dépose devant Philippe. Elle croise les mains. |
| 01.31.32 | Albert entre. Il porte un costume. |
| 01.31.37 | Elle met son manteau. |
| 01.31.47 | L'homme en blouse blanche regarde Philippe, Yvonne se retourne. |
| 01.31.50 | Elle sort, Albert la suit. |
| 01.31.56 | L'homme prend les couverts sur le plateau. |
| 01.32.00 | Il les repose. |

| | |
|----------|--|
| 01.32.08 | Il retire sa blouse. |
| 01.32.12 | Philippe se tourne. |
| 01.32.14 | Il s'éloigne. |
| 01.32.21 | Il roule vers la porte. L'homme désigne le plateau du doigt. |
| 01.32.25 | Philippe pousse la porte avec son fauteuil. |
| 01.32.27 | Driss regarde une barre d'immeubles par une fenêtre, il a un casque audio sur les oreilles. |
| 01.32.32 | Driss marche dans son quartier, son casque autour du cou. |
| 01.32.41 | Il rejoint un groupe de jeunes. |
| 01.32.42 | Il tape dans la main du premier. Dans celle du second. |
| 01.32.46 | Il lui donne une accolade. |
| 01.32.48 | Il <u>rigole</u> . |
| 01.32.49 | On lui touche la tête. |
| 01.32.51 | Il serre la main d'autres amis. |
| 01.32.53 | Il allume un joint. |
| 01.33.01 | Driss parle au chauffeur du 4x4 noir, le genou appuyé contre sa portière. Il fait de grands gestes. |
| 01.33.09 | L'homme le fixe. Il démarre et s'en va. |
| 01.33.14 | Les enfants jouent. |
| 01.33.15 | Adama est adossé à un poteau, les mains dans les poches. |
| 01.33.18 | Driss se dirige vers lui. |
| 01.33.22 | Un nouvel homme en blouse sert du thé. |
| 01.33.26 | Il pose la théière. |
| 01.33.33 | Il regarde la porte et met la paille dans l'œil de Philippe. Celui-ci fait tomber la tasse. |
| 01.33.46 | C'est un grand moustachu. |
| 01.34.02 | Les deux hommes sortent. |

| | |
|----------|--|
| 01.34.03 | Des hommes lisent dans une salle d'attente. |
| 01.34.07 | Driss se lève. Les hommes le regardent. |
| 01.34.11 | Driss est assis devant un bureau. Il observe un tableau au mur, des montres molles. |
| 01.34.14 | Une jeune femme blonde est assise en face de lui. Elle lit un cv. |
| 01.34.21 | Elle lève les yeux vers Driss. |
| 01.34.32 | Elle hoche la tête. |
| 01.34.52 | Elle désigne un poster. |
| 01.35.02 | Elle <u>sourit</u> . |
| 01.35.10 | Elle croise les bras. |
| 01.35.12 | Il désigne le tableau. |
| 01.35.27 | Elle se touche l'oreille. |
| 01.35.29 | Le nouvel assistant dort dans son lit. Le baby phone clignote. |
| 01.35.32 | Il l'attrape. |
| 01.35.35 | Il sort de son lit. |
| 01.35.39 | Il entre dans la chambre de Philippe. |
| 01.35.41 | Il allume la lumière. |
| 01.35.42 | Philippe est dans son lit. |
| 01.35.49 | Philippe, raide, tourne les yeux vers lui. |
| 01.35.56 | Il sort à reculons. |
| 01.36.01 | Driss descend d'un camion. |
| 01.36.02 | Son passager le remplace au volant. |
| 01.36.09 | Driss s'avance vers Yvonne. |
| 01.36.13 | Ils sont devant l'hôtel particulier. |
| 01.36.17 | Ils entrent. |
| 01.36.18 | Driss pénètre dans le jardin. |

| | |
|----------|---|
| 01.36.19 | Il aperçoit Philippe dans sa chambre, assis dans la pénombre. |
| 01.36.23 | Philippe tourne la tête. |
| 01.36.24 | Driss lève les bras. |
| 01.36.25 | Il sourit et marche vers lui. |
| 01.36.27 | Philippe roule jusqu'à la baie vitrée. Il est barbu. |
| 01.36.31 | Philippe hoche la tête. |
| 01.35.33 | Driss montre son menton. |
| 01.35.44 | Il va vers la porte. |
| 01.36.45 | Philippe <u>sourit</u> . [Formulation des descriptions] Il ferme les yeux. |
| 01.36.49 | Driss conduit. Les lumières de la ville font des auréoles dans la nuit. |
| 01.36.53 | Sur le siège passager, Philippe regarde dans le vide par la vitre entre-ouverte. Il a le visage fermé. |
| 01.36.58 | Driss le regarde. |
| 01.37.01 | Une voiture de police suit de près la voiture de sport noire. |
| 01.37.04 | Elle slalome dans la circulation. |
| 01.37.08 | Philippe tourne la tête vers Driss. |
| 01.37.10 | Une voiture de police vient leur barrer la route. |
| 01.37.13 | Driss freine brusquement. |
| 01.37.14 | Des policiers pointent leurs armes sur la voiture. Driss sort, les mains en l'air. |
| 01.37.19 | Un des policiers le met à plat ventre sur le capot. La voiture de police s'en va. |
| 01.37.24 | Driss allume une cigarette. |
| 01.37.26 | Il la met dans la bouche de Philippe qui prend une bouffée. |
| 01.37.33 | Il met la cigarette dans sa bouche et tourne la clef de contact. |
| 01.37.36 | Philippe le regarde. Il hoche la tête. |

| | |
|----------|---|
| 01.37.39 | Deux personnes sortent de l'hôpital avec un fauteuil roulant. |
| 01.37.41 | La voiture s'enfonce dans un tunnel. |
| 01.37.43 | Il fait jour. |
| 01.37.45 | La voiture file sur une route de campagne entre des prés verts parsemés de quelques |
| 01.38.05 | maisons. |
| 01.38.27 | Des oiseaux volent au-dessus d'une lagune. |
| 01.38.30 | Une mer grise s'étend à l'horizon. |
| 01.38.33 | Driss arrête le fauteuil de Philippe devant une porte-fenêtre. |
| 01.38.39 | Il tire les rideaux. |
| 01.38.41 | Il ouvre la fenêtre. |
| 01.38.43 | Elle donne sur la mer. |
| 01.38.57 | Il pousse le fauteuil sur le balcon. |
| 01.38.59 | Driss met les mains dans ses poches. |
| 01.39.01 | Ils contemplent tous les deux la mer. Philippe a <u>le regard fixe</u> . Sa barbe est broussailleuse et <u>ses yeux brillants</u> . |
| 01.39.11 | Il lève les yeux vers Driss. |
| 01.39.12 | Il <u>esquisse un sourire</u> . |
| 01.39.15 | Driss <u>hoche la tête</u> . [Précision et omission d'émotions] |
| 01.39.24 | Philippe lève les yeux et lui sourit. |
| 01.39.26 | <u>Ses yeux sont rouges et brillent de larmes</u> . |
| 01.39.36 | Driss tourne un blaireau dans de la mousse à raser. Il étale la mousse sur le visage de Philippe. Il lui rase le cou. |
| 01.39.49 | Driss le regarde dans le miroir. |
| 01.39.54 | Philippe a une grosse moustache et des favoris. |
| 01.40.25 | Philippe a sa casquette à l'envers. |
| 01.40.26 | Il secoue la tête. |
| 01.40.29 | Il regarde en l'air. |

| | |
|----------|--|
| 01.40.32 | Driss cache le visage de Philippe. |
| 01.40.38 | Il enlève la serviette. Philippe a une moustache en pointe. |
| 01.40.46 | Driss lui touche les oreilles. |
| 01.40.53 | Driss amène Philippe devant le miroir. |
| 01.40.56 | Il a une petite moustache à la Hitler. |
| 01.41.03 | Driss le coiffe en avant. |
| 01.41.27 | Il lui soulève l'avant-bras. |
| 01.41.38 | Driss pousse le fauteuil de Philippe dans un restaurant chic. |
| 01.41.50 | Un rayon de soleil éclaire le visage de Philippe. |
| 01.41.52 | Il <u>sourit</u> . |
| 01.41.59 | Un serveur retire un siège d'une table. Driss y pousse le fauteuil. Il met le frein et s'assied en face. |
| 01.42.05 | Ils ont vue sur la mère. |
| 01.42.07 | Driss <u>sourit</u> . |
| 01.42.08 | Philippe <u>aussi</u> . |
| 01.42.10 | Il porte un costume gris, une chemise bleue et un foulard. |
| 01.42.14 | Il est bien coiffé et rasé de près. |
| 01.42.30 | Driss se lève. |
| 01.42.37 | Il lui met la main sur l'épaule. |
| 01.42.38 | Il part. |
| 01.42.42 | Il revient. |
| 01.42.44 | Il pose l'œuf de Fabergé sur la table. |
| 01.42.47 | Il lui donne une tape sur l'épaule et s'en va. |
| 01.42.52 | Driss lui jette un coup d'œil et sort du restaurant. |
| 01.42.59 | Il tourne la tête de droite à gauche. |
| 01.43.02 | Driss est à l'extérieur sur la terrasse. |
| 01.43.05 | Il lui <u>sourit</u> en se touchant l'oreille. |
| 01.43.11 | La femme châtain à la peau claire s'approche de la table de Philippe. |

| | |
|----------|---|
| 01.43.16 | Il la regarde <u>avec de grands yeux</u> , <u>bouche bée</u> . |
| 01.43.24 | Il <u>sourit</u> . |
| 01.43.26 | <u>Ses yeux brillent</u> . |
| 01.43.28 | Il regarde par la fenêtre. |
| 01.43.32 | Driss <u>sourit</u> . |
| 01.43.34 | Il lui fait au revoir de la main. |
| 01.43.37 | Il s'éloigne. |
| 01.43.41 | Philippe <u>sourit</u> , <u>ses yeux pétillent</u> . |
| 01.43.44 | La jeune femme est assise en face de lui. |
| 01.43.52 | Driss marche sur la promenade le long de la mer. |
| 01.43.55 | Il met son casque sur les oreilles et sa capuche. |
| 01.43.44 | <i>Philippe Pozzo Di Borgo vit aujourd'hui au Maroc. Remarié, il est père de deux petites filles.</i> |
| 01.44.06 | <i>Abdel Sellou est devenu chef d'entreprise. Il est marié et père de trois enfants.</i> |
| 01.44.20 | Le soleil se couche sur un chemin qui domine la montagne et la mer. |
| 01.44.25 | Un homme en blanc en pousse un autre en fauteuil. |
| 01.44.28 | Ils s'arrêtent. |
| 01.44.29 | Ils regardent le coucher du soleil. |
| 01.44.31 | L'homme en fauteuil a une cigarette aux lèvres, des lunettes et panama. |
| 01.44.36 | <i>Philippe et Abdel sont restés très proches.</i> |
| 01.44.44 | <i>Écrit et réalisé par Eric Toledano et Olivier Nakache Avec Philippe = François Cluzet Driss = Omar Sy Yvonne = Ann le Ny Magalie = Audrey Fleurot Et avec la participation de Joséphine de MEAUX</i> |

Marcelle = Clotilde MOLLET

Elisa = Alba Gaïa BELLUGI

Adama = Cyril MENDY

Mina = Absa Diatou TOURE

5 pour cent des profits du film sont reversés à l'association Simon de Cyrène – 15 rue de Suffren – 75015 Paris dont l'objet est de créer des lieux de vie partagés pour adultes handicapés et amis.

Pour tout renseignement : www.simondecèrène.org

Une audiodescription écrite par Héloïse Chouraki, avec la participation de Pierre Billard et dite par Daniel Cochereau.

Sous la direction d'Héloïse Chouraki, pour médiadub international.

7.2. Fiche technique du film

| | |
|-----------------------------------|--|
| Date de sortie au cinéma : | le 2 novembre 2011 |
| Tourné en : | français |
| Genre : | comédie |
| Éléments techniques : | <ul style="list-style-type: none"> - durée : 112 minutes - son : Dolby Digital - format : 35 mm |
| Sociétés : | <ul style="list-style-type: none"> - production: Quad Productions - Coproduction : Chaocorp, Gaumont, TF1 Films Production - distributeur France : Gaumont - distributeurs à l'étranger : The Weinstein Company (Etats-Unis), Kinopolis Film Distribution (Belgique), A Contracorriente Films (Espagne), Alliance Films (Canada), Bloomage Entertainment (Corée du sud), Budapest Film (Hongrie), Cathay (Singapour), Distribution Company (Argentine), Filmfreak Distributie (Pays-Bas), Filmtrade – Spentzos Film (Grèce), Filmware International (Taiwan), Frenetic Films (Suisse), GAGA (Japon), Golden Scene (Hong Kong), MediaPro Distribution (Roumanie), Medusa (Italie), Senator Filmverleih (Allemagne), MTVA (Hongrie), Mongkol Major (Thaïlande), Tanweer Alliances (Pologne), Zon Lusomundo Audiovisuais (Portugal) ... |
| Equipe technique : | <ul style="list-style-type: none"> - scénario et dialogues : Eric Toledano et Olivier Nakache, d'après le livre Le second souffle de Philippe Pozzo di Borgo - direction de la photographie et direction artistique : Mathieu Vadepied - décors : François Emmanuelli - costumes : Isabelle Pannetier - son : Pascal Armant - script : Nathalie Vierny - montage : Dorian Rigal-Ansous - musique : Ludovico Einaudi - réalisateurs : Eric Toledano, Olivier Nakache - premier assistant réalisateur : Hervé Ruet - casting : Gigi Akoka - storyboard : Fred Remuzat |
| Production : | <ul style="list-style-type: none"> - producteurs : Nicolas Duval Adassovsky, Yann Zenou et Laurent Zeitoun - directeur de production : Laurent Sivot |

- producteurs associés : Dominique Boutonnat, Arnaud Bertrand et Hubert Caillard

Acteurs :

- Philippe : Francois Cluzet
- Driss : Omar Sy
- Yvonne : Anne Le Ny
- Magalie : Audrey Fleurot
- Marcelle : Clotilde Mollet

Prix / récompenses :

- César du meilleur acteur pour Omar Sy (2012)
- Prix du public et prix spécial de la critique, 16ème festival COLCOA du film français à Hollywood (2012)
- Prix du meilleur film et prix du public, 14ème festival international du film du Wisconsin (2012)
- Prix du meilleur acteur pour Omar Sy, Prix Lumières 2012
- Prix du meilleur film et prix du meilleur acteur pour Omar Sy, Globes de cristal 2012
- Tokyo Sakura Grand Prix 2011 et prix du meilleur acteur pour Omar Sy et Francois Cluzet, 24ème festival international du film de Tokyo (2011)
- Trophées du magazine Le film français 2011 : trophée du prix du public TF1, trophée de Le film français, trophée des trophées

7.3. Interview avec la réalisatrice de l'audiodescription

1) Comment avez-vous procédé lors de l'élaboration de l'audiodescription, plus précisément, quelles étapes successives avez-vous suivies ?

Ma méthode est presque toujours la même.

- Je regarde le film et je l'écoute (sans l'image) plusieurs fois, avec une attention variable, pour à la fois me mettre dans l'ambiance, l'analyser en détail et juger de ce que l'on comprend sans l'image.
- J'écris ensuite un premier jet d'AD (audiodescription) dans la continuité (du début à la fin, sans sauter de passages), avec le film comme support pour caler chaque phrase sur le son.
- Je retravaille ensuite mon texte en le relisant à voix haute sur la vidéo de nombreuses fois, seule puis avec mon coauteur quand il y en a un.
- Je le vérifie avec ma consultante aveugle quand le client accorde le budget nécessaire.
- Je relis une dernière fois et je livre.

2) Avez-vous suivi les normes de la Charte française ?

Si oui, pourquoi ?

Si non, avez-vous suivi un autre modèle et pourquoi ?

Je ne peux pas dire que je suis la charte car elle accorde la même importance à des choses indispensables qu'à des choses variables selon les films. Les règles que j'applique sont bien plus nombreuses que celles de la charte et certaines sont communes. Pour information, la charte telle que vous la connaissez a valeur de recommandation mais elle a été rédigée par un ou deux auteurs et il est prévu de la retravailler à plusieurs pour l'étoffer et bien différencier les obligations techniques des avis personnels.

Ceci dit, j'ai donc un "modèle" si vous voulez, ou plutôt une longue liste de règles plus ou moins rigides à appliquer en AD. Il y a une partie très technique (même si c'est de la technique d'auteur, de la technique d'écriture) et une autre plus personnelle.

3) Étiez-vous seule lors de l'élaboration de l'audiodescription ou avez-vous travaillé en équipe ?

Si vous avez formé une équipe, de quelles personnes était-elle constituée ? Y avait-il une personne non ou malvoyante ?

Pour ce film, j'ai travaillé seule, de façon exceptionnelle. J'ai écrit, vérifié et dirigé le comédien.

Ce n'est pas du tout idéal, mais le budget, les délais et le studio ne m'ont pas permis de faire autrement et j'ai quand même trouvé un avantage à travailler seule car j'ai donné un ton personnel à l'AD qu'il est plus difficile d'avoir quand on écrit à deux. A mon sens, l'idéal est d'écrire avec un co-auteur, puis d'être vérifiés par un consultant non-voyant (qui est un professionnel qualifié, pas juste un spectateur), puis de diriger les voix en studio.

4) Avez-vous éprouvé des difficultés spécifiques lors de l'élaboration? Dans ce cas, pourriez-vous indiquer lesquelles et donner un ou plusieurs exemples concrets ?

Oui, beaucoup ! Mais le travail date et je n'ai pas le temps de le réécouter pour entrer plus dans le détail. De mémoire :

- Transmettre le côté statique du personnage de Philippe sans pour autant répéter sans arrêt qu'il ne bouge pas, ce qui aurait été ridicule.
- Transmettre ses émotions sans pouvoir m'appuyer sur sa gestuelle. (L'idée de base en AD pour moi étant de **ne pas dire "il est triste"**, mais de décrire comment je vois qu'il est triste, ce qui est plus difficile quand tout est dans le regard.) Par exemple dans la scène où Driss danse pour l'anniversaire de Philippe. Je l'ai presque écrite comme une scène d'amour pour rendre les émotions fortes.
- Beaucoup de problèmes de calage. Peu de place pour dire les choses. (Quand Driss sort le voisin de sa voiture et lui écrase le nez sur le panneau "interdit de stationner", par exemple. Ou quand il chante dans le bain et qu'Yvonne trouve la matraque dans son sac.
- Gros travail général pour que l'AD ne soit pas trop lourde et ne vienne pas gâcher le comique et la légèreté du film ni interférer avec le jeu des acteurs.

5) L'audiodescription est prononcée par une seule voix. Y a-t-il une raison spécifique pour ce choix ?

La raison est purement économique et ce n'est pas mon choix mais celui du studio pour lequel j'écris. Je préfère les AD à deux voix, mais je fais le nécessaire pour qu'une voix suffise quand le studio ne peut ou ne veut pas payer 2 comédiens.

6) Sur Internet, j'ai trouvé votre parcours d'études. Or, il ne m'est pas tout à fait clair si vous avez suivi une formation spécifique d'audiodescription ?

J'ai commencé par me former seule en analysant de nombreuses AD et en mesurant ce qui me semblait bon ou mauvais, puis j'ai eu la chance de co-écrire des films avec des auteurs expérimentés qui m'ont aidée à parfaire ma formation avant d'être totalement autonome. Mais c'est un métier où on progresse en permanence si on lui accorde les efforts nécessaires. On y est aidé par les retours du public parfois, mais surtout par les collaborations avec d'autres auteurs, par les réactions des vérificateurs non-voyants et par la simple écoute de nos travaux avec un peu de recul. Je suis aujourd'hui formatrice à mon tour.

7) Pendant votre formation, a-t-on insisté sur la description des émotions? En insistez-vous particulièrement dans votre travail (d'audiodescriptrice et de formatrice)?

On m'a dit à mes débuts (formation informelle) qu'il ne fallait pas donner les émotions. C'est un point sur lequel j'ai beaucoup travaillé et sur lequel j'insiste en effet énormément en écriture comme en formation. L'audiodescription n'est pas là pour raconter une histoire, mais des images. C'est le film tout entier qui donne les émotions.

Il est très "lourd" d'énoncer les émotions et je préfère 1000 fois me contenter de décrire l'image, de choisir un geste qui va exprimer une timidité par exemple, ou une surprise, ou une joie, ou une peine... Ce geste aura été choisi par le comédien et mis en valeur par la réalisation. Il viendra compléter les voix, la musique, le rythme, les bruits...

Parfois, il n'est même pas nécessaire de donner un geste. Le montage aussi est primordial pour les émotions. J'ai oublié le nom de ce petit film qu'on m'a montré à la fac de cinéma. Un homme regarde vers le bas. Puis cut. Puis plan sur une horrible araignée. Puis cut et plan sur l'homme effrayé. Ensuite, la même chose avec une pâtisserie à la place de l'araignée. Et l'homme joue la gourmandise. Sauf qu'en regardant bien, on voit qu'il s'agit du même plan de l'homme, 4 fois. C'est le montage qui donne son émotion.

J'essaye de reproduire la même chose avec mon AD. Et quand j'ai besoin de mettre de l'émotion, je vais préférer la mettre dans la voix, aussi discrètement que possible. Plutôt dire de façon sèche "elle le regarde" que "elle le regarde sèchement."